

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 74

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Best Western Glengarry
150 Willow St
Truro, Nova Scotia
B2N 4Z6

Thursday, September 22, 2022

Tenue à:

Hotel Hilton de Dartmouth
150, rue Willow
Truro, Nouvelle-Écosse
B2N 4Z6

Jeudi, le 22 septembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Me Jamie VanWart	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Jessica Zita	Counsel / Conseillère
Me Erin Breen	Counsel / Conseillère
Me Linda MacDonald	Counsel / Conseillère
Me Brian Carter	Counsel / Conseiller
Me Charles Thompson	Counsel / Conseiller
Me Blair Hagen	Counsel / Conseiller
Me Rod Giltaca	Counsel / Conseiller
Me Joanna Birenbaum	Counsel / Conseillère

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Représentations par Me Jessica Zita	2
Représentations par Me Erin Breen	7
Représentations par Me Linda MacDonald	14
Représentations par Me Jeanne Sarson	17
Représentations par Me Brian Carter	21
Représentations par Me Charles Thompson	30
Représentations par Me Blair Hagen	38
Représentations par Me Rod Giltaca	40
Représentations par Me Joanna Birenbaum	44

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
	Aucun	

Truro, Nouvelle-Écosse

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

--- L'audience débute le jeudi 22 septembre 2022 à 9 h 02

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour.

Les procédures de la Commission des pertes massives reprennent en présence de Monsieur le commissaire Michael MacDonald, Madame la commissaire Leanne Fitch et Madame la commissaire Kim Stanton.

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour à tous.

Nous nous joignons à vous depuis Mi'kmaki, le territoire ancestral et non cédé des Mi'kmaq.

Nous nous rappelons maintenant de ceux qui ont perdu la vie, les personnes qui ont subi des torts, leurs familles, notamment ceux-là en Nouvelle-Écosse, au Canada et aux États-Unis, et toutes les autres personnes touchées par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

(PAUSE COMMÉMORATIVE)

COMMISSAIRE FITCH: Merci de nous avoir rejoints un peu plus tôt que prévu pour les procédures aujourd'hui. Pour tous les gens en Nouvelle-Écosse, nous surveillons de près l'ouragan Fiona qui est prévu d'atterrir tard demain et samedi. Nous vous ferons savoir s'il y a des changements, mais pour l'instant nous avons l'intention de continuer comme prévu.

Il y aura davantage de soumissions orales de la part des participants, ça sera Jessica Zita, suivie par Erin Breen, Jessica Rose, Jeanne Sarson et Linda MacDonald, Brian Carter et Charles Thompson. Blair Hagen, Rod Giltaca and Joanna Birenbaum vont nous rejoindre de façon virtuelle.

Comme nous avons partagé aujourd'hui, on va rendre plusieurs documents... on va faire que plusieurs documents soient des pièces et plusieurs sont liés au mandat sur les causes, contextes et circonstances des pertes massives. Le prochain ensemble de pièces sera déposé demain.

Madame Zita, si vous voulez bien commencer.

1 **--- REPRÉSENTATION PAR Me JESSICA ZITA:**

2 **Me JESSICA ZITA:** Bonjour. Je m'appelle Jessica Zita et je suis
3 l'avocate de Lisa Banfield.

4 Madame Banfield m'a demandé de commencer aujourd'hui en
5 exprimant de la reconnaissance en son nom, tout d'abord à ses familles et amis,
6 notamment ses sœurs, Maureen et Janice, sans qui elle n'aurait pas réussi à survivre.

7 Elle a également été frappée par le soutien d'étrangers qui lui ont
8 envoyé des messages gentils au cours des derniers deux ans, leur compassion et
9 encouragement l'on aidée à la renforcer.

10 Madame Banfield est très reconnaissante également comment la
11 Commission a abordé avec elle, c'était un processus humanisant de sa part et les
12 avocats de la Commission ont toujours été très respectueux, utiles et gentils, et surtout
13 valorisé la démarche tenant compte des traumatismes de l'équipe d'entretien. Elle a
14 aidé à traiter de la situation.

15 Cette situation a été une expérience intense et isolante pour
16 madame Banfield. Je n'ai pas besoin de répéter l'horreur qu'elle a dû aborder, avec
17 laquelle elle a traité depuis plusieurs... deux décennies, le point culminant étant la nuit
18 des homicides.

19 Plusieurs d'entre nous ont eu la chance de chercher et d'arriver à
20 comprendre cette expérience, mais comme elle a offert dans son témoignage, elle ne
21 veut pas rester prise dans ce qui s'est passé à elle, elle ne pense pas que ce qui s'est
22 passé à elle n'est pas du tout comparable à ceux qui ont été tués et blessés cette nuit-
23 là.

24 Comme elle vous a dit en juillet : « Lorsque je compare à ce que
25 moi j'ai perdu comparé à ce que les autres ont perdu », elle ne veut pas se plaindre sur
26 ce qu'elle n'a pas, et je vais endosser cette vision-là aussi.

27 Mes observations orales vont surtout aborder les recommandations
28 sur comment la Commission... comment les autorités peuvent aborder des instances

1 de cas de violence conjugale à l'avenir afin d'éviter que des évènements semblables se
2 produisent à l'avenir. Bien que mes observations orales vont discuter de ceci, on va les
3 explorer davantage dans nos observations écrites.

4 La police n'a pas réussi à protéger le peuple néo-écossais de
5 l'auteur parce qu'ils n'ont pas fait le suivi sur des occasions de l'identifier comme un
6 risque à plusieurs occasions. Cela remonte à plusieurs années. La police aurait dû être
7 davantage axée sur les antécédents alarmants de l'auteur et les facteurs à risque.

8 Une des améliorations serait d'avoir des protocoles afin que les
9 agents de police aient la formation pour identifier des circonstances à haut risque qui
10 devrait comprendre un examen des antécédents de l'individu ainsi que de rejoindre des
11 sources collatérales de renseignements.

12 C'est également un moment opportun pour évaluer ce protocole à
13 haut risque là où il n'y a pas d'antécédents en matière de casier judiciaire, mais où il y a
14 des comportements préoccupants en matière d'un partenaire intime. Et plus important,
15 il doit y avoir un mandat de former les agents de police de respecter et d'autonomiser
16 les victimes de violence conjugale, notamment ce qui sont... qui hésitent. La peur est
17 souvent ce que... le vécu de ces victimes-là et c'est juste qu'ils ne le savent pas.

18 Les services policiers devraient également former sur le concept de
19 contrôle coercitif et comment cela se manifeste quand cela implique un abuseur qui
20 règlemente le comportement de tous les jours de leur victime. Savoir reconnaître les
21 signes de contrôle coercitif fera que les agents de police soient mieux outillés pour
22 identifier les formes les plus dangereuses d'abus conjugal là où la violence est invisible.

23 En parlant précisément de madame Banfield, le domaine que je
24 veux discuter, c'est comment elle a fait l'objet d'accusations criminelles d'avoir transféré
25 des munitions à l'auteur.

26 Gardez à l'esprit que la police n'a pas allégué... ils n'ont pas pensé
27 qu'elle avait du tout une conception de ce qu'elle allait... ce qu'il allait faire et non plus
28 été allégué qu'elle a fourni ou obtenu les munitions par l'entremise de sa parenté pour

1 l'aider quant à ce qu'il allait faire. Et nous savons cela parce que la police l'a annoncé
2 dans leur communiqué de presse en même temps qu'ils ont annoncé les accusations.
3 Alors, les accusations ne peuvent être perçues comme étant non seulement
4 nécessaires, mais tout à fait nuisibles puisqu'ils ont revictimisé madame Banfield huit
5 mois après les événements des pertes massives, huit mois pendant lesquels elle a
6 coopéré avec la police, elle leur a donné plusieurs déclarations sans hésitation avec le
7 soutien de son avocat, Me Lockyer.

8 Celle ne l'a jamais... elle n'a jamais cru, ni son avocat, que les
9 agents de police qui faisaient l'enquête prenaient des directives toutes dirigées par le
10 surintendant principal. Leur... était axée... leur emphase principale était complètement
11 différent que ce qui avait été communiqué à madame Banfield.

12 Selon moi, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont autorisé doit être abordé
13 par vous, les commissaires parce que cela a mené à une déception terrible de la part
14 de Madame Banfield et son avocat, ce qui a enfreint ses droits en vertu de la Charte
15 lorsqu'elle coopérait pleinement avec la police. La conduite de la police, dans ce cas-ci,
16 rappelait une ère d'avant la Charte; c'était désuet, mal informé et pire encore, cela ne
17 fera que décourager les victimes de violence conjugale de se présenter à la police.
18 Pourquoi le faire? Comment pourraient-ils le faire si cela signifie qu'ils fassent l'objet
19 d'une enquête eux-mêmes? La police doit savoir que cette action est inappropriée de
20 leur part et une conduite inappropriée de trahir la confiance d'une victime de violence
21 conjugale ou de violence domestique.

22 Ce qui est clair dans le matériel d'enquête dans ce cas-ci, c'est
23 comment la police fonctionnait selon des extrêmes; il s'agissait d'une enquête que l'on
24 peut décrire comme étant calculée et sans... et peu soigneuse. Regardez le premier
25 entretien avec le sergent d'état-major Bardy; il était gentil, sympathique, attentionné à
26 un moment où elle en avait le plus besoin. Elle était à l'hôpital, nouvellement admise
27 après la nuit des pertes massives et c'est là où Madame Banfield a appris au sujet de
28 décès de l'auteur et de sa destruction. Si vous aviez été Madame Banfield, vous auriez

1 été... vous vous sentiez à l'aise, soutenue et comprise. Elle se sentait tellement à l'aise
2 qu'elle a pris lui-même et elle-même pour situer où elle avait... où elle s'était cachée
3 cette nuit-là, ce qui était tout à fait traumatique. C'était la première fois qu'elle était
4 revenue à Portapique et Madame Banfield s'est portée bénévole pour sa déposition.

5 La police... le fait que c'était disponible, mais ses sœurs ont été
6 interdit de la suivre. Madame Banfield penserait que cela lui aurait fermé la boucle et
7 que la GRC n'était là que pour lui aider, mais la GRC avait tellement des intentions
8 différentes. Bardy avait un agenda qu'il a développé immédiatement ou plus tard; seul
9 lui le saura, mais à l'insu de Madame Banfield, il avait un agenda et son plan n'a jamais
10 été partagé avec elle-même ou son avocat, malgré la demande de son avocat en avril
11 2020. À sa demande, c'était que Bardy lui fasse savoir s'il allait faire une enquête
12 criminelle à l'endroit de Madame Banfield et il n'a pas fait ceci.

13 C'était tellement un mauvais précédent pour les futures victimes de
14 violence domestique et un tellement mauvais précédent pour des agents de police – un
15 agent de police masculin, tant qu'à ça. Que d'être confronté à de telle vulnérabilité et de
16 faire accroire qu'on était sensible, c'est une question de manipulation et j'ose dire,
17 abusif. C'est étonnant que la décision de procéder à des mises en accusation
18 criminelles à l'endroit de Madame Banfield ait été autorisé par trois agents de police de
19 la GRC haut gradés et des procureurs de la Couronne.

20 Laissons de côté les torts de Madame Banfield – mais cela a
21 empêché que la Commission puisse lui parler. Ils ne sont pas... est-ce que ces gens-là
22 ne se sont pas rendus compte que le travail de cette commission primait? Lorsqu'on
23 compare le fait que des mises en accusation mineures, il est important d'indiquer que
24 dans une heure après qu'on avait retiré les mises en accusation, elle a été appointée
25 directement au bureau de la Commission, elle a fait quatre entrevues très difficiles où
26 elle a dû revivre ses expériences avec l'auteur. Mais Madame Banfield a compris
27 l'importance de cet exercice et elle y a participé de pleine volonté. Maître Lockyear a
28 observé de loin et n'a pas intervenu une seule fois lors des questions.

1 Je vous demanderais, Monsieur et Mesdames les commissaires,
2 d'accepter le témoignage que Madame Banfield vous a donné sans hésitation, sans
3 exception. Elle a fait de son mieux pour vous; elle a toujours voulu faire de son mieux
4 pour aider à la Commission.

5 Bien que Madame Banfield n'a aucune responsabilité pour les
6 actions de l'auteur, elle est quand même hantée; elle porte en elle l'énormité de la
7 dévastation. Elle ne devrait pas le faire, mais c'est quelque chose qu'elle va toujours
8 porter.

9 La Commission... il y a le rapport de docteur Jaffe devant la
10 Commission; à part aborder la situation de Madame Banfield, son rapport en dit long
11 sur la violence domestique. En fait, j'ai parlé au docteur Jaffe hier, en fait, parce qu'il a
12 un intérêt profond dans les travaux de la Commission et il veut éduquer l'État au sujet
13 de la nature insidieuse de cette forme de violence. Docteur Jaffe est perçu comme l'une
14 des plus grandes autorités sur la violence domestique au Canada. Ce rapport... son
15 rapport peut vous être très utile pour expliquer la violence conjugale, domestique et les
16 impacts aussi du contrôle coercitif à l'endroit d'une victime.

17 La dynamique de la violence fondée sur le genre est au cœur de
18 ces événements des pertes massives. Si la police avait mieux compris les nuances
19 délicates et le contrôle coercitif, est-ce que cette situation aurait pu se dérouler
20 différemment? Je demande à la Commission de considérer cela dans votre rapport
21 final. Toute personne dans cette province qui va voir le rapport comme promulguer la
22 justice et de chercher à protéger les Néo-Écossais de cette forme de violence à l'avenir.
23 Enquêter sur la violence domestique devrait toujours s'apparenter à enquêter sur un
24 homicide potentiel. Je peux vous dire sans hésitation, si on avait fait ces démarches-là,
25 la discussion serait bien différente aujourd'hui.

26 Merci.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Madame Zita. Maître

28 Breen?

1 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me ERIN BREEN :**

2 **Me ERIN BREEN** : Bonjour, Monsieur et Mesdames les
3 commissaires et les autres participants. Je m'appelle Erin Breen et je représente le
4 Centre d'agressions sexuelles Avalon LEAF et Wellness Within. En juillet, nous avons
5 abordé l'intervention de la police à l'auteur avant le 18 avril 2020 et comment cela a
6 compromis la sécurité publique. Nous maintenons cette position-là malgré les
7 soumissions écrites du gouvernement fédérale en réaction à celle-ci.

8 Depuis juillet, nous avons reçu d'autres preuves; notre coalition...
9 notre représentante de la coalition, Kristina Fifield, a contribué aux tables rondes
10 directement et la semaine dernière, Kristina a représenté un rapport à la Commission
11 pour amplifier les voix des femmes afro-néo-écossaises directement touchées par
12 l'auteur. On va déposer une observation écrite détaillée à la Commission qui souligne
13 nos suggestions pour les recommandations pratiques afin d'assurer la sécurité accrue
14 des collectivités.

15 Aujourd'hui, nous voulons fournir à la Commission nos points de
16 vue sur les enjeux clés qui ont été soulevés dans le dossier et comment ces enjeux-là
17 devraient mener à des recommandations à l'avenir.

18 Nous pensons que les recommandations doivent créer une voie
19 vers les nouvelles interventions non carcérales à la violence fondée sur le genre. Qui
20 plus est, nous encourageons les recommandations pour égaliser le terrain du jeu entre
21 les individus et l'État et parmi les individus avec une transparence accrue, du contrôle
22 et des processus de réédition de comptes. Nous vous soumettons qu'il s'agit... c'est le
23 déséquilibre du pouvoir et l'abus du pouvoir qui est au cœur de la violence fondée sur le
24 genre.

25 On pourrait imaginer que les événements d'avril 2020 se sont
26 produits de manière spontanée, mais ce n'est pas vrai. On ne nomme pas l'auteur, mais
27 c'est quelque chose qui s'est développé pendant toute sa vie. Il s'agit d'un continuum
28 de violence, donc de la violence fondée sur le genre. Tout cela se trouve détaillé dans

1 les documents fondamentaux; l'auteur était un enfant, à un certain moment de sa vie et
2 il avait été victime de violence, de cruauté. Il a vu les agressions contre sa mère, la
3 violence était normalisée dans sa famille.

4 À l'âge adulte, l'auteur et son oncle ont agressé leur propre père.
5 Quand il était adolescent, l'auteur a demandé à son oncle de témoigner d'un acte
6 sexuel entre lui et une femme et l'auteur n'a pas donné un lift à la femme après. Quand
7 il était adulte, il est allé à l'université et là, il a rencontré son ami Tom Evans, qui était
8 condamné d'agression sexuelle. Madame Banfield a dit que Tom Evans était l'un des
9 amis qui a observé l'agression contre elle. L'auteur s'est marié une fois, il était violent
10 contre sa femme; il avait aussi une arme à feu à cette époque-là.

11 Après avoir travaillé dans un salon funéraire, il est devenu
12 denturologiste. Il a rencontré Madame Banfield, il l'a convaincue de céder son emploi et
13 de travailler pour lui. Il a contrôlé ses finances et il l'a agressée à répétition pendant 19
14 ans. Il l'a menacée et sa famille.

15 Simultanément, pendant des décennies, l'auteur a exploité
16 sexuellement des femmes vulnérables en utilisant son statut professionnel et il a utilisé
17 sa position de confiance. Il a agressé sexuellement des femmes. Il a amené... importé
18 des armes à feu illégalement au Canada.

19 Il était Blanc, riche, il avait beaucoup de véhicules et d'immeubles
20 et ces privilèges lui ont donné un avantage significatif dans ses interactions. Ces
21 relations avec... sa relation avec le gendarme Wiley est un exemple concret de cela. Le
22 gendarme Wiley était impressionné par sa manière, sa façon de parler et aussi par son
23 chalet, ses capacités de construction. On ne le voyait pas comme dangereux, malgré
24 les renseignements qui indiquaient le contraire. Il était vu comme police.

25 Dans les années avant l'incident de 2020, il est clair que la santé
26 mentale de l'auteur s'est détériorée. Sa pratique de denturologie s'est arrêtée, fermée, il
27 a été plus tard... il parlait de suicide. Madame Banfield et l'auteur ont eu une discussion
28 avant l'évènement; cela a donné lieu à une agression violente contre Madame Banfield.

1 Il a ensuite incendié ses propriétés et Madame Banfield a pu fuir. Elle se demande
2 aujourd'hui si elle aurait pu... si elle aurait pu éviter la tuerie à Portapique s'il ne devait
3 pas aller la chercher en faisant du porte-à-porte. C'est tellement dur de le savoir.

4 Mais ce qui est certain est que l'auteur était responsable d'un
5 continuum de violence. Donc, différentes sortes de violences fondées sur le genre
6 pendant toute sa vie. Les experts ont donné des... ont offert des données sur la
7 corrélation importante entre les auteurs d'évènements impliquant plusieurs victimes et
8 les auteurs de violence fondée sur le genre. Nous vous suggérons de l'accepter comme
9 une conclusion.

10 Cette société continue à s'agripper à des stéréotypes; on veut
11 balayer la violence fondée sur le genre comme quelque chose qui ne nous affecte pas
12 personnellement. Comment se peut-il que ce continuum de violence n'ait pas été
13 reconnu pendant tellement d'années? En juillet, nous avons fait des représentations sur
14 les interactions de l'auteur avec la police avant avril 2020 et les occasions ratées
15 d'interventions policières. Ces occasions sont très évidentes, mais on peut aussi
16 examiner ces interactions documentées avec les autorités gouvernementales et ces
17 contacts avec les membres de la communauté pour trouver des moments ou d'autres
18 occasions ratées. Ce sont des leçons à tirer pour que vos recommandations puissent
19 être formulées pour protéger le public à l'avenir.

20 Un enjeu qui s'est récemment découvert porte sur l'importation
21 illégale des armes à feu au Canada par l'auteur. C'est un domaine dans lequel on voit
22 que l'auteur a reçu un privilège tangible du gouvernement du Canada. Il avait sa carte
23 de membre Nexus; c'est un programme volontaire qui permet d'accélérer la traversée
24 des frontières pour les voyageurs à faible risque. Il y a un document qui s'appelle
25 COM64444; les membres de Nexus peuvent rapidement accéder au Canada et cela
26 permet aux douaniers de consacrer leurs efforts aux personnes inconnues à risque
27 potentiellement plus élevé et leurs propriétés.

28 Comme vous vous souvenez, commissaires, le 2 juin 2010, la

1 Police d'Halifax a déclaré que l'auteur était une personne d'intérêt en lien avec les
2 armes à feu. Vous vous souvenez que ce drapeau rouge avait une échéance de 2015...
3 06020351, c'est dans le paragraphe 91 du document fondamental « La violence dans la
4 famille de l'auteur ».

5 Le CIPC, le système CIPC, qui est le système d'information
6 national qui associe les différents partenaires du Canada; cela permet de partager de
7 l'information de justice pénale à toute heure de la journée. Dans la nouvelle information
8 du Procureur général du Canada, dans la lettre de Madame Ward aux avocats de la
9 Commission de septembre 2022 qui sera déposée en preuve – c'est COM64757 – on
10 nous dit que cette personne ayant un certain intérêt en lien avec les armes à feu est
11 une requête que l'on peut faire dans le système CIPC.

12 Commissaires, vous vous souvenez, dans la pièce P-1229, que
13 l'auteur a posé sa demande, fait sa demande de Nexus en 2015 et que l'Agence des
14 services frontaliers du Canada a indiqué qu'il avait reçu sa carte de membre le 24 mars
15 2015. Donc, la demande Nexus a été soumise et évaluée par les services frontaliers, il
16 a reçu sa carte de membre avant la date d'échéance de cette situation. Et on sait de la
17 déclaration de Monsieur Levesque que l'auteur est entré au Canada à Woodstock 20
18 fois entre 2016 et 2020.

19 Dans la lettre de Madame Ward à l'avocat de la Commission de
20 septembre 2022 qui sera déposée en preuve, on nous informe que l'Agence a indiqué
21 qu'elle ne peut pas vérifier la situation, vérifier la base de données des PIAF –
22 personnes d'intérêt armes à feu. Cette personne traversait la frontière aussi,
23 franchissait la frontière entre 2010 et 2015 mais les agents de services frontaliers
24 n'avaient pas accès à PIAF. J'ai compris que cela a été corrigé selon la lettre de
25 Madame Ward.

26 Donc, dans le processus de demande de Nexus, l'Agence n'avait
27 pas accès à PIAF, donc qui qu'on est, ça signale... ce signal d'alerte indiquant que
28 l'auteur n'était pas une personne à faible risque et cela devrait préoccuper n'importe

1 quel membre du public. Nous croyons qu'il incombe à la Commission de recommander
2 que l'Agence ait accès à tous les systèmes pertinents du CIPC, dont PIAF, c'est-à-dire
3 l'Agence des services frontaliers, ASFC.

4 Je passe maintenant à d'autres rencontres documentées. On sait
5 que l'auteur a fait l'objet d'accusations criminelles en 2001, quand il a agressé un
6 adolescent. Il a reçu une libération conditionnelle et cela a permis à l'auteur de ne pas
7 avoir à déclarer l'incident à l'Ordre des denturologistes de Nouvelle-Écosse. La
8 demande ne demandait pas si la personne avait déjà été trouvée coupable... pardon,
9 accusée, mais si elle avait déjà été trouvée coupable. Il pouvait dire « non ». Donc, il a
10 pu donc poursuivre sa carrière professionnelle et on a su par la suite que lui, il a
11 agressé des gens dans son bureau d'Halifax contre des femmes racialisées et d'autres
12 femmes vulnérables, dont certaines qui recevaient de l'aide sociale. Le gouvernement
13 de Nouvelle-Écosse a remboursé ses dépenses, malgré une série de plaintes déposées
14 contre lui par ses patientes qui a donné lieu à une suspension de son permis en 2007,
15 de six mois. On suggère à la Commission de recommander que ces personnes soient
16 étudiées plus en détails avant de leur donner ces privilèges, surtout quand ils sont en
17 lien avec des personnes vulnérables ou quand il les traite.

18 En 2010, l'auteur a tiré une balle dans sa maison et il est allé voir
19 son médecin de famille et il a discuté de sa rage. Il avait dit qu'il allait tuer ses parents.
20 Les notes du médecin indiquent qu'il lui a ordonné des médicaments pour sa
21 pression sanguine. Il avait déjà parlé de ça, de plusieurs de ces problèmes avec le
22 médecin, mais il n'y a rien qui indique dans les notes qu'il avait été référé pour un
23 programme psychologique, psychiatrique ou un autre traitement pour sa santé mentale.

24 Nous insistons que la Commission doit recommander une
25 formation en matière de la violence fondée sur le genre pour tous les professionnels,
26 dont l'éducation sur les services qui existent et qui sont offerts aux hommes.

27 De plus, il y a des preuves abondantes devant la Commission que
28 plusieurs personnes savaient que l'auteur était violent, qu'il était alcoolique et qu'ils

1 étaient au courant aussi de son activité criminelle en lien avec les armes à feu. Nous
2 recommandons aussi que la Commission propose, recommande un programme qui
3 commence à la maternelle sur la violence fondée sur le genre et sur le devoir des
4 observateurs.

5 Il était très connu, l'auteur, dans les communautés afro-néo-
6 écossaises et il était très connu qu'il exploitait sexuellement des femmes vulnérables.
7 Tout comme on a étudié les privilèges intersectionnels et leurs avantages pour l'auteur,
8 nous devons aussi reconnaître les formes de pression multiples et intersectionnelles et
9 leurs effets sur la prévalence de la violence sexuelle : la race, l'identité de genre,
10 l'orientation sexuelle, un handicap, la marginalisation économique, la criminalisation,
11 entre autres. Pour des membres des communautés marginalisées, dont les personnes
12 d'origine afro-néo-écossaise et les personnes autochtones, il y a plusieurs raisons pour
13 lesquelles il ne serait peut-être pas sécuritaire d'accéder aux services offerts par les
14 institutions formelles. Toutes ces raisons sont explorées dans le document Avalon et
15 aussi, ont été abordées par plusieurs experts lors de cette enquête. Il est clair que les
16 personnes les plus à risque se retirées de ces institutions formelles et elles ont des
17 raisons valables pour le faire. On ne peut pas continuer à accepter une intervention par
18 la police dans les cas de violence conjugale.

19 Nous proposons 21 recommandations à la Commission qui
20 découlent du rapport d'Avalon : financement de base pour les auteurs, interdiction des
21 ententes de non-divulcation et aussi, des procédures de plaintes pour les
22 professionnelles.

23 Une seule recommandation que nous voulons mettre en lumière :
24 dans le rapport Avalon, vous allez voir cette recommandation – on demande à la
25 province d'offrir un financement stable aux organisations communautaires pour que ces
26 organisations puissent engager des professionnels. On veut aussi que ce financement
27 stable existe entre autres pour les maisons d'hébergement, pour les accompagnateurs.
28 Les accompagnateurs et les accompagnatrices aideront aux survivantes à prendre les

1 décisions pour elles et comment... et les aideront à naviguer dans ces systèmes et à
2 trouver les ressources nécessaires.

3 Le projet Avalon est un exemple concret de comment nous
4 pouvons réimaginer notre réponse. Les survivantes qui n'auraient peut-être jamais pu
5 rencontrer un système formel comme la Commission ont pu faire entendre leur voix.
6 C'était possible grâce au travail des navigateurs, navigatrices communautaires qui ont
7 pu créer un espace sûr pour les survivantes. C'est Sharon Gordon et son poste est
8 financé par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet pilote qui prend fin
9 l'année prochaine.

10 Notre coalition demande aussi de mettre fin à la politique qui
11 favorise l'arrestation et l'accusation et de mettre en place un système de justice
12 réparatrice. Les systèmes carcéraux qui priorisent la condamnation par-dessus la
13 sécurité de la survivante ne peuvent plus être l'intervention par défaut. Le système
14 carcéral était inadéquat dans le cas présent. On a qu'à songer au meurtre tragique de
15 Susie Butlin et dans l'épreuve quand elle a essayé de naviguer dans notre système
16 carcéral pour indiquer que notre approche ne garde les femmes... pas les femmes en
17 sécurité.

18 En terminant, nous voulons parler de la difficulté de ce processus
19 pour beaucoup de gens. Nous souhaitons un bon processus de guérison à toutes les
20 familles et à toutes les personnes qui ont été affectées par la violence de l'auteur. Nous
21 remercions la Commission et surtout, Emily, Gillian et Gemely ainsi que tous les
22 membres du personnel qui nous ont aidés à trouver l'information nécessaire. Et nous
23 vous remercions, commissaires, d'avoir accordé à notre coalition la possibilité de créer
24 un nouveau chemin pour que le vécu de nos clients soit entendu. Merci.

25 **COMMISSAIRES MacDONALD:** Merci. Nous avons Mme Rose
26 [sic] maintenant. Monsieur VanWart, savez-vous si Mme Rose est là ?

27 **Me JAMIE VanWART:** Nous allons aller avec Mme Sarson et
28 Mme MacDonald.

1 **COMMISSAIRES MacDONALD:** Je vous vois, merci.

2 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Mme LINDA MacDONALD:**

3 **Mme LINDA MacDONALD:** Bonjour Mesdames et Monsieur les
4 Commissaires. Mon nom est Mme MacDonald, je suis avec la coalition de... contre les
5 personnes... contre les féminicides et les personnes sous torture. Je saisis cette
6 opportunité pour faire porter ma voix cette dernière fois, dans le cadre de cette
7 Commission des pertes massives. Plus tôt, avec Mme Sarson, nous avons soumis un
8 rapport avec 10 recommandations et aujourd'hui nous allons couvrir certaines d'entre
9 elles.

10 J'ai embarqué dans ce parcours il y a deux ans et demi lorsque
11 l'auteur était décrit comme un homme gentil sans aucune réponse et qu'en Nouvelle-
12 Écosse il y a une belle, un beau lieu où il n'y aurait jamais de violence. Je n'avais cru
13 aucune des déclarations et donc j'ai pris contact avec Gene (phon.) et d'autres
14 féministes en Nouvelle-Écosse pour commencer à élaborer des... préparer le terrain
15 pour le féminisme de la Nouvelle-Écosse pour justement partager les mêmes soucis.
16 Comme féministes, en tant que féministes, nous avons été très attristées par la réalité
17 qui a existé, qui a eu lieu, mais nous n'étions pas surprises. Il est très clair que la
18 majorité des fusillades de masse sont souvent l'affaire des hommes qui sont les
19 conséquences en fait de la violence à l'égard des femmes. La violence entre
20 partenaires intimes, la violence conjugale et ce qui fait qui est sorti des maisons pour
21 devenir des fusillades de masse qui se passent dans les rues.

22 Nous avons fini par comprendre, à trouver quelques réponses à
23 ces crimes et à ces féminicides, où l'assassinat des filles et des femmes, parce que ce
24 sont des femmes. C'est-à-dire on a compris que ça ne pouvait pas être empêché. Il n'y
25 a pas d'endroit sûr et sécurisé pour les filles et la femme et les beautés de la Nouvelle-
26 Écosse ne concordent pas avec l'assassinat de ces femmes et de toutes ces violences.
27 Aussi, il était question de conversations au sujet de la violence, et ça va servir de
28 modèle pour des discussions à l'avenir pour ce qui concerne les pertes massives. Nous

1 avons le courage d'inclure le patriarcat comme un système global où la domination de
2 l'homme, la misogynie, la haine envers les femmes et les filles existe encore.

3 Nous avons retenu que la violence à l'égard des femmes et des
4 filles n'est pas une question à écarter. Cette violence a commencé avec la misogynie,
5 avec l'agression, les agressions sexuelles, l'étranglement, la torture et enfin, les
6 féminicides. Durant mon expertise, que j'ai basé sur la torture à l'égard des femmes et
7 des filles, et nous ne sommes pas les seules qui rapportons ces histoires ou cette
8 réalité au Canada, la documentation au sujet de la violence, la torture des femmes au
9 Canada, a fait l'objet d'un rapport du département, d'un examen du département de
10 justice sur la prostitution. Et donc, il était question d'un plan d'action national sur la
11 violence à l'égard des femmes et des filles. En raison du patriarcat, de la misogynie et
12 toute autre forme de violence basée sur le genre, y compris la torture et les féminicides,
13 il y aurait... il reste... il y a des lacunes encore.

14 Nous avons été à l'écoute des femmes. Nous avons écouté Brenda
15 Forbes (phon.), qui nous a contacté Gina [sic] et moi, qui nous a parlé de Bible Hill, de
16 la GRC de Bible Hill. Elle a décrit que l'auteur avait étranglé, essayé d'étrangler Lisa
17 Banfield devant des gens qui étaient présents. On parle de 750 % [sic]. En écoutant
18 Lisa Banfield qui a confirmé qu'effectivement l'auteur a essayé de l'étrangler, ou l'a
19 étranglée. Lorsque Susan Davis (phon.) nous a contacté Gina et moi pour nous parler
20 de l'enquête de la GRC qui a porté sur l'affaire de son amie, Susan Batton (phon.), Gina
21 et moi avons poussé pour avoir des discussions pour qu'il y ait une enquête à ce sujet.
22 Suzy [sic] aurait pu être vivante aujourd'hui, mais lorsqu'on décrit... si jamais on lui a
23 cru [sic], on l'a crue lorsqu'elle a dit qu'elle était victime d'agressions par son voisin. Elle
24 a décrit que les petits enfants étaient à côté et qu'elle a été les réveiller, ça lui faisait...
25 elle a été traumatisée de faire ça. Donc elle avait vraiment craint pour sa vie, elle a été
26 rapportée pour avoir appelé, parce qu'elle répétait ses aller-retour à la GRC en
27 demandant de l'aide. En écoutant Cathy Mansley, qui est retraitée de la GRC, et elle a
28 parlé de toute forme de misogynie qui existe au sein de la GRC dans cette province. Et

1 aussi cette femme qui était venue faire justement, parler ou faire un témoignage sur les
2 rêves brisés. Elle a parlé de la culture de la misogynie, du racisme et de la violence au
3 sein de la GRC.

4 Lorsqu'on a entendu cette femme, nous avons demandé au
5 commissaire de changer les choses pour inclure le féminicide comme étant un crime
6 distinct. Gina et moi avons élaboré des recommandations pour l'observateur,
7 l'observatoire de la responsabilité et aussi pour la police de Toronto, pour faire les
8 mêmes recommandations. Pour recommander que l'étranglement est inclus dans le
9 Code pénal. Aussi, que ça faisait partie de la violence à l'égard des femmes. Et là, tout
10 ça dans le but d'éviter justement la violence et de tenir la GRC comme responsable qui
11 a transformé la culture de la misogynie et pour ces filles, de s'assurer que les filles et
12 les femmes font l'objet d'enquêtes réelles lorsqu'il est question d'enquêtes faites par la
13 GRC.

14 Il y a plus de 50 ans, la GRC avait commencé comme un groupe
15 paramilitaire, avec les mêmes objectifs de contrôler les personnes autochtones dans ce
16 pays. Il y a eu beaucoup de rapports et plusieurs, plusieurs histoires de femmes qui ont,
17 justement, largement parlé de la misogynie pour ce qui est des épouses des gens qui
18 travaillent à la GRC, et pourtant cette culture de misogynie demeure vivante et existe
19 toujours à la GRC. Évidemment, l'éducation et la formation ne sont pas suffisantes. De
20 dire « on va faire mieux » ne suffit pas. Le féminisme, c'est un pouvoir, c'est... la GRC a
21 délégué des pouvoirs, elle a statué à l'état et l'état peut enlever ce pouvoir, peut les
22 décharger de ce pouvoir.

23 Dans le livre de 2020 où il est question de parler de la formation,
24 mais la culture elle-même doit être toujours visée. La responsabilité reste la réponse
25 pour ce qui est des procédures disciplinaires, pour mettre en place des mécanismes qui
26 ont rapport avec le sexisme, le racisme, les promotions, les pertes de salaires, les
27 suspensions sans salaire et aussi, pour ne citer que ceux-là.

28 Gina et moi-même avons demandé à ce que les recommandations

1 ne restent pas dans un tiroir fermé. Il est question d'entreprendre des mesures de
2 responsabilités pour les recommandations que nous avons rapportées en mars dernier.
3 En tant que féministe populaire, j'aimerais parler de la vérité sur nos enfants, filles et
4 garçons dans cette province, et dans ce pays qu'est le Canada. Je pense à mes trois
5 petites filles qui ont grandi dans cette province de la Nouvelle-Écosse et partout, pour
6 permettre à nos enfants de grandir avec la résilience, ils ont besoin de la vérité. Ils
7 méritent la vérité. Cette vérité au sujet de la violence à l'égard des filles et des femmes
8 est très douloureuse à apprendre, mais elle ne peut pas être plus douloureuse que le
9 silence, parce que le silence tue.

10 Je sais que vous avez le respect pour les enfants en assurant
11 votre... en parlant de la violence à l'égard des femmes et des filles. Donc cette
12 Commission de pertes massives va apporter plus de sûreté et de sécurité pour ces
13 enfants. Merci.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame MacDonald. Vous
15 partagez avec Madame... Oh, OK désolé, j'ai mal compris.

16 **Me JAMIE VanWART:** Peut-être que ça va... je vais vous
17 interrompre. Je pense qu'on va faire des observations écrites, pour justement procéder
18 lorsqu'elle va finir l'examen.

19 **COMMISSAIRE MacDONALD:** OK, merci beaucoup. Madame
20 Sarson.

21 **(COURTE PAUSE)**

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** À vous la parole lorsque vous êtes
23 prête.

24 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Mme JEANNE SARSON:**

25 **Mme JEANNE SARSON:** Mesdames, Monsieur, les
26 Commissaires, pour ce qui est des recommandations, de modification du *Code pénal*
27 pour identifier la torture perpétrée par des auteurs, parce que les femmes ont endurées
28 un héritage misogyne et patriarcal depuis longtemps. À titre d'exemple, le premier cas

1 canadien explicite qui est... qui relève de la violence entre partenaires intimes a eu lieu
2 en Nouvelle-Écosse en 1916. Lorsque Luna Burke (phon.), un fermier a essayé de taire
3 sa femme qui lui a causé des... une torture terrible qui a fini par des hémorragies. Et
4 aussi il y a fait des... il a commis l'adultère. Il était question de rejeter la violence des
5 femmes. Des décennies plus tard, la violence entre partenaires intimes est toujours... a
6 toujours existé encore une fois, dont une conjointe a été la victime de son époux.

7 Donc il est question de déshumaniser sur la base de la déclaration
8 de Jane (phon.), parce qu'ils ont vu que ça n'a rien à voir avec la fusillade qui a eu lieu
9 par le conjoint. Le fait d'avoir une arme, d'être enfermée et elle pensait qu'elle allait être
10 tuée. Donc elle était battue, elle était dégradée lorsqu'il urinait dans le lit et qu'elle
11 devait nettoyer tout ce qu'il faisait. Elle était souvent nue, violée et il agissait sur elle
12 toutes sortes de bestialités. Il la forçait en la torturant par une brutalité. Il a tué des...
13 une vache par des outils, il l'a déshumanisée et l'a traitée de garce. Et elle devait
14 témoigner tout ça, tout ce qui arrivait à son fils aussi.

15 Même chose avec l'auteur de Portapique, qui infligeait des actes de
16 violence à l'égard des partenaires, de ces partenaires femmes. Il avait des armes à feu,
17 c'était connu par tout le monde, y compris la GRC, tout le monde le savait. Et il a dit
18 qu'il voulait tuer un policier, mettre... c'est-à-dire, faire en sorte à ce qu'il y ait un
19 signal... tout ça, c'était un signal d'alerte de pertes massives. Aussi toute cette violence
20 à l'égard de sa partenaire femme, ça peut résulter en une aliénation ou en un suicide.
21 En plus, la torture qui était très grave. En créant le risque qu'une femme peut mourir par
22 suicide, comme Jane était morte. Telles sont les conséquences de violence à l'égard...
23 de violences basées sur le genre, de souffrances. Comme Jane Hurshman a dit : « Il a
24 tout pris de moi, jusqu'à ce qu'il n'ait rien resté. »

25 Linda et moi, pour ce qui est de la Nouvelle-Écosse, comme
26 référence 0061201 et 3 a décrit avoir été captivée [sic], torturée et persécutée par son
27 conjoint et ses partenaires. Il a pris un morceau de chair. L'exploitation de partenaires
28 intimes fait partie d'un rapport global sur le trafic humain par les Nations Unies, le

1 département des drogues et crimes. La Nouvelle-Écosse a hérité de cet héritage,
2 justement, 100 canadiens femmes et hommes, qui ont fait l'objet de traite humaine vers
3 les États-Unis. Nous sommes arrivés chez Lynn, on l'a trouvée par terre, elle était
4 vraiment terrorisée. Elle avait reçu un appel de la part d'un homme qui l'a menacée de
5 se taire, qui lui a demandé de se taire. Bien que Lynn avait besoin de protection, elle a
6 appelé la GRC de Bible Hill, leur a expliqué qu'est-ce qu'elle a vécu, mais on ne lui a
7 jamais rendu l'appel.

8 L'exploitation par son partenaire, par son conjoint et ses
9 partenaires s'est développée et c'est... allant jusqu'à l'Ontario. En 2021, l'indice de
10 crime global indiquait en raison de l'implication de partenaires ce qui était considéré
11 comme une image de la réalité qui existait en Nouvelle-Écosse lorsque Lynn a expliqué
12 à la police de Toronto de différentes forces de police, il était question de la
13 déshumaniser et de la torturer, et de lui faire subir de la torture sexuelle. Le code... la
14 section... Le *Code criminel*, section 2.6 [sic] sur la torture stipule que ce policier était de
15 service. Donc notre expérience nous suggère qu'il n'y avait pas d'accusations de torture
16 en raison de l'héritage misogyne de torture, y compris la torture à l'égard des femmes.
17 La mise en œuvre d'un code pénal pour ce qui est de la torture va transformer, va
18 promouvoir l'éducation et éliminer la misogynie culturelle et héritée qui a existé depuis
19 1910 et 1916 en Nouvelle-Écosse. Ça va être, ça va faire reconnaître les pratiques de...
20 à l'égard justement des partenaires.

21 Pour ce qui est du mal humain, c'est la référence 006103 et
22 P00795, c'est une autre recommandation. Les atrocités commises par les pertes
23 massives... par l'auteur des pertes massives de Portapique ont été décrites comme
24 étant des actions de mal d'un homme. On parle de violence qui concerne la violence
25 basée sur le genre, la violence entre partenaires intimes, il est question de prévention
26 lorsqu'une telle relation devient une affaire publique. Il est question d'élaborer des
27 compétences pour intervenir, pour justement répondre à des signaux d'alerte. À des
28 signaux lorsqu'il est question de violence. Aussi, lorsqu'il y a dépravation humaine, de

1 l'enfant. Et cela, par la mise en place d'une loi en rendant visible cette souffrance,
2 éliminer la discrimination systémique, la marginalisation que connaissent les femmes et
3 les filles lorsqu'elles ne sont pas crues. Et de maintenir l'impératif de leurs droits
4 humains et juridiques, de ne pas être assujetties à de la torture commise par des
5 acteurs non étatiques (sic).

6 C'est le P003716. Notre recommandation est de faire un
7 amendement du Code criminel sur divulgation. C'est Brenda Forbes qui a témoigné
8 que... avertir un membre de la collectivité que l'auteur des pertes massives est un
9 homme dangereux qui (inintelligible) ses agressions à l'endroit de Lisa Banfield au
10 détachement de Barber Hill de la GRC.

11 Elle soutient qu'elles n'ont pas correctement répondu à leurs... à sa
12 plainte. C'est le 12 juillet 2022, à la Commission des pertes massives.

13 Lorsqu'une femme est rendue victime ou d'autres qui soutiennent
14 une femme qui a été rendue victime de signaler des violences relationnelles, comme l'a
15 fait Brenda Forbes, il risque des plaintes malicieuses à leur endroit.

16 Une protection... des protections de dénonciateurs, c'est
17 nécessaire pour transmettre (inintelligible) canadienne (inintelligible) pratiques sociales
18 qui visent à mettre fin à toute forme de violence fondée sur le genre, violence familiale
19 et la violence conjugale qui contribuent aux pertes massives.

20 La protection des dénonciateurs est avancée en décembre, au
21 bureau des Nations Unies, des drogues et criminalités comme intervention pour faire
22 avancer la justice criminelle.

23 Messieurs et mesdames les commissaires, voilà des
24 recommandations discutées dans notre analyse féministe, donnée de moi-même, qui
25 recommande la mise en œuvre de pratiques d'éducation pour expliquer que personne,
26 personne, ne s'échappe au patriarcat hérité, qui positionne la domination masculine,
27 comparée à la subordination féminine. Du pouvoir masculin, le contrôle masculin
28 comparé à la pression féminine. La normalisation de la violence, notamment la

1 communication expotative (sic) des femmes et des filles comme pratiquée par l'auteur
2 des pertes massives. Toute forme de violence fondée sur le genre, de violence familiale
3 et de violence conjugale ne sont jamais privées.

4 Ils se répandent vers les enfants, d'autres membres de famille,
5 deviennent intergénérationnels, enfreignent les droits des personnes innocentes et sont
6 des réalités perturbantes du point de vue culturel et pénibles, tout comme l'a été la
7 tragédie de Portapique. Merci!

8 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Monsieur Carter?

9 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me BRIAN CARTER :**

10 **Me BRIAN CARTER** : Bonjour, je m'appelle Brian Carter, je
11 représente l'Association des vétérans de la GRC, division de la Nouvelle-Écosse. Et
12 j'aimerais offrir nos condoléances aux familles et aux familles des... des... aux familles
13 (inintelligible) lors des pertes massives, de leurs pertes massives.

14 Saskatchewan a démontré que ces événements de pertes
15 massives vont continuer et cela augmente l'importance de cette... que cette
16 Commission arrive à bien faire son travail.

17 La GRC a toute été beaucoup touchée par ces événements et les
18 médias, les attaques constantes à l'endroit de la police.

19 En tant que vétérans, nous avons servi, nous avons fait de notre
20 mieux, nous avons risqué notre vie à tous les jours pour que les membres, personnes
21 au Canada. Nous sommes reconnaissants de faire partie de cette Commission et
22 cherchons les changements requis en matière de services policiers, ce qui implique des
23 changements à la GRC ainsi que former, trouver de meilleurs modèles de services
24 policiers en Nouvelle-Écosse, que (inintelligible) les moyens, quels sont les moyens.

25 Regardez les tuniques rouges. Les funérailles de la Reine avec la
26 GRC qui menait le défilé, cela mène la fierté et l'honneur. Ceux qui n'ont jamais servi
27 sous un titre royal ne comprennent pas ce que ça signifie.

28 Alors, chercher vraiment à comprendre ce que ça signifie.

1 D'enlevez pas, ne nous enlevez pas les tuniques rouges de nous. En nous enlevant cet
2 uniforme-là est cruel et tout à fait... pas du tout nécessaire. Cela entrave notre
3 sentimental et notre façon de vivre. Un homme insensé ne devrait pas avoir les
4 capacités de détruire la fierté du service de tellement un grand nombre de personnes.

5 Ce n'est pas comme cela que notre système juridique et le système
6 juridique que nous avons hérité des royaux devrait fonctionner. Les services policiers
7 en Nouvelle-Écosse, c'est un service, un système cassé, et c'est clair. En 1992, la
8 province a accordé la responsabilité des services policiers aux municipalités. La
9 Nouvelle-Écosse, c'est la seule province au Canada qui a fait ceci. Le docteur
10 (inintelligible) et moi-même ont tous les deux parlé à la Commission au nom... au sujet
11 du manque d'analyser la formation et la pratique. Et dans ce cas, mesurait les résultats
12 des changements apportés par la province en matière des services policiers.

13 Docteur Scot Wortley a également dit que ne pas établir des
14 résultats désirés et ne pas mesurer les données pour prouver qu'on a atteint nos
15 objectifs est un problème cohérent en matière de services policiers, il a raison.

16 La province a fait la même erreur, puisqu'elle n'a pas fait aucune
17 de ces choses-là, en ayant passé les services policiers aux municipalités. C'est un
18 échec, cela a mené à une disfonctionnalité du système brisé que nous avons
19 actuellement. Il est temps pour changer, les preuves sont là et les services policiers
20 doivent revenir à la responsabilité de la province.

21 Pas à revenir à l'ancien modèle, plutôt un nouveau modèle qui
22 convient aux exigences en matière d'expertises et les besoins en matière de capacité
23 que la Commission a déjà exigée, euh... identifiée. La commissaire Fitch et le vétéran
24 Steve Graham a dit : Il a un besoin de changer la culture policière et le modèle, c'est
25 tout à fait correct.

26 Nous avons identifié des nouvelles, et des meilleurs modèles de
27 services policiers qui vont permettre à la Nouvelle-Écosse d'accepter de nouvelles
28 technologies et lutter contre des... la criminalité technologique. Le coût de cette

1 expertise est trop cher. C'est hors de la portée des petits services policiers régionaux.
2 L'Écosse, la Finlande, le Pays-Bas et le Québec, ce sont des exemples de tous créer
3 des forces de police nationales pour combattre ces enjeux-là. Pour les aider à mieux
4 enquêter sur les cas de crimes graves, de crime organisé, des grands événements
5 comme ceci. Et créer des capacités et un travail (inintelligible) sans faille.

6 Une démarche nationale donne lieu également aux services
7 spécialisés pour aider aux petites agences, en leur fournissant des sections sinophiles,
8 une section d'identité judiciaire, le GTI, plongeurs, etc.

9 Le Québec a un système qui déclare, qui détermine qu'est-ce qu'un
10 service policier peut faire en fonction de la population. C'est dans la loi sur la police du
11 Québec, en vertu... selon les règlements.

12 Par exemple, le niveau 4, dans la loi, un demi-million à un million
13 de personnes, ils peuvent avoir une équipe GTI. En dessous de cela, ne peuvent pas
14 avoir une équipe de GTI. En Nouvelle-Écosse, la police régionale d'Halifax, du Cap-
15 Breton ont tous des équipes de GTI. Truro, Amherst et Charlottetown cherchent à
16 développer une équipe GTI conjointe. Le GTI, c'est quelque chose qui identifie les
17 problèmes que les petites agences ont avec des services spécialisés.

18 Le coût est énorme. Le surintendant (inintelligible) de York Régina,
19 qui a parlé à cette Commission auparavant m'a dit que service policier dépense
20 300 000 \$ pour la formation de base et d'équipement pour un seul agent du GTI. Les
21 véhicules blindés sont une autre demande. Les véhicules blindés que nous
22 connaissons ici, ça coûte 800 000 \$. Le système, c'était 21 000 \$.

23 Les agences vont demander des sections d'identité judiciaire, des
24 services sinophiles, des plongeurs. Cela coûte cher. Cela nous dirige vers un modèle
25 américain des services policiers. (Inintelligible) du Texas a dit que son pays aborde
26 avec 18 000 différentes agences, toutes différentes formations, différents budgets,
27 différents équipements, etc.

28 Ceci n'a pas fonctionné pour eux récemment, dans une affaire

1 récemment (inintelligible) et le système que nous avons n'a pas fonctionné ici, lors de
2 cette perte massive, ces pertes massives.

3 C'est le temps d'oublier nos anciens modèles. Il y avait un meurtre
4 à Bridgewater, il y a plusieurs années, la GRC, groupe des crimes majeurs a aidé au
5 service de police de Bridgewater dans leur enquête pour résoudre l'affaire et d'y faire
6 une opération civile. À ce stade-là, la GRC a occupé, a pris charge de l'enquête. Le cas
7 a été résolu. Bridgewater a été... l'enquête a coûté un million de dollars, Bridgewater
8 aurait été fait banqueroute s'ils avaient dû payer ceci. On voit ceci souvent.

9 Nouvelle-Écosse ne peut pas se permettre un service de police de
10 Nouvelle-Écosse. Nous avons un million de personnes, la moitié s'est... ce sont des
11 agents, des personnes âgées comme moi, avec un revenu fixe. Le Québec et l'Ontario
12 ont d'immenses populations. C'est comme ça qu'ils peuvent payer des services
13 provinciaux. La seule façon qu'on peut avoir un service spécialisé, l'équipement, en
14 Nouvelle-Écosse, c'est de garder le contrat avec la GRC. Et les gens qui ont dit qu'ils
15 n'étaient pas heureux du fait que quatre agents de police étaient les premiers
16 intervenants à cet appel originel.

17 La responsabilité des services policiers relève des municipalités
18 dans cette province. Et les municipalités de Colchester n'a pas fait leur travail, ils ont
19 laissé la capacité ne pas être à la hauteur. Ils avaient bâti la capacité de la GRC sur la
20 norme nationale, ils auraient eu huit agents de police cette nuit-là. La police doit
21 reprendre le contrôle des services policiers, la province doit être prête à s'affirmer et
22 payer pour une capacité en bonne et due forme pour les services policiers en vertu du
23 contrat.

24 Les vétérans de la GRC ont soumis plusieurs documents sur les
25 questions des véritables coûts des services policiers dans les municipalités des comtés.
26 Et plusieurs éléments sur le besoin de capacité par le service policier qui n'est pas
27 abordé du tout selon le modèle acquis des services policiers. COMM63221, et
28 COMM6112199. Vous avez entendu beaucoup au sujet des services policiers

1 communautaires, ce qui a surtout été présenté à cette Commission par les services
2 policiers municipaux.

3 Le docteur Rosemary Ricciardelli, j'espère que j'ai bien prononcé
4 son nom, elle... nous avons tous les deux souligné que les services de police
5 communautaire, c'est très différent dans les collectivités rurales où les policiers vivent
6 directement dans les milieux ruraux. Et c'est COMM51793.

7 Le docteur Ricciardelli l'explique clairement dans ses observations
8 des tables rondes et ses travaux et recherches. Elle était intégrée dans une famille de
9 la GRC dans une petite collectivité et a souligné que des services policiers ruraux, c'est
10 très difficile pour les agents de police et leur famille, du point de vue psychologique. Et
11 que des transferts sont nécessaires pour leur santé mentale et pour faire avancer leur
12 éducation et leurs occasions de promotion.

13 Les agents de police rurale sont intégrés et vivent dans les
14 collectivités dans lesquelles ils vivent et sont... font l'objet d'examens constants du
15 public et sont surveillés constamment, lorsqu'ils sont de service et nous ne connaissons
16 pas de services, des services policiers sont (inintelligible) de ne jamais porter l'uniforme
17 lorsqu'ils rentrent au travail. De ne jamais dire aux gens qui... ce qu'ils font comme
18 travail, lorsqu'ils ne sont pas de service. C'est très différent.

19 (Inintelligible), Bridgewater et d'autres services de police ont tous
20 les agents de police qui vivent dans les collectivités. Ce n'est pas vrai. Parce que très
21 peu d'entre eux vivent dans les collectivités dans lesquelles ils fournissent les services
22 policiers. De plus en plus d'acteurs des 7 et 8 septembre qui ont parlé des besoins
23 d'avoir des agents de police dans la collectivité, d'offrir des services policiers dans la
24 collectivité.

25 Madame Marshall vit dans ces collectivités autochtones, les polices
26 doivent parler le MI'kma. Ça, c'est vrai. C'est vrai, la police devrait parler le MI'kma dans
27 les collectivités autochtones. Et comment fait-on? Bien on recrute de ces collectivités-là
28 et on recrute des gens qui parlent MI'kma et on leur offre également de la formation

1 linguistique à ceux qui ne le parle pas. On a également entendu que les agents de
2 police ruraux doivent rester dans les collectivités, ne pas se faire transférer. Les
3 professionnels de santé mentale disent non, que ce n'est pas le cas.

4 Dans les petites collectivités, si l'agent de police est originaire de
5 cet endroit-là, on a vu des instances de favoritisme, cela fait érosion en matière de
6 confiance en matière de la police. Élaborer la confiance, c'est très important. Le
7 surintendant principal Darren Campbell a dit : La police doit faire preuve de
8 transparence. Il fait référence à la GRC. Et la GRC doit être, doit faire preuve de
9 transparence, doit informer le public et doit être ouverte avec le public. Cela doit être
10 corrigé.

11 Docteur Chris Murphy, qui a énuméré plusieurs recommandations
12 pour la GRC à adopter, pour apporter des changements nécessaires a également dit
13 ceci : La GRC sait qu'elle doit changer, et rapidement. Le modèle actuel des services
14 policiers est piloté par les municipalités et va à l'encontre des enjeux identifiés,
15 notamment le manque de capacité de travailler ensemble et de véhiculer le modèle
16 américain de service policier.

17 Docteur Scot Wortley a parlé de ceci, en déclarant qu'il n'est pas
18 dans le meilleur intérêt du public de créer des agents qui ont un monopole et qui
19 dédoublent tout. Un énorme coût aux contribuables.

20 Cela n'élabore pas l'expertise nécessaire dans les services
21 policiers d'aujourd'hui. On a beaucoup entendu parler des récents travaux des agences
22 de police au Canada, euh, en Nouvelle-Écosse. Le fait de travailler ensemble auquel
23 fait référence l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse fait uniquement
24 référence au service de police municipale et ne sont pas inclus la GRC.

25 Ils ont même enlevé la GRC comme membre ayant droit de vote, et
26 cela va à l'encontre de leur propre mandat. Je cite leur mandat, ce sont leurs objectifs,
27 c'est l'objectif numéro un, encourager et développer des corporations entre les services
28 policiers en Nouvelle-Écosse, afin de poursuivre et achever des objectifs communs et

1 en développant l'application de la loi efficace.

2 Qu'est-ce que cet objectif signifie? C'est quoi une application de la
3 loi efficace? Comment mesure-t-on cela? Les normes policières, l'inspecteur Shaun
4 Hall (ph) a souligné que les normes actuelles employées en Nouvelle-Écosse ne sont
5 pas du tout des normes.

6 C'est vrai. Elles sont rédigées pour correspondre aux capacités
7 plus petites des services policiers. Chef Kinsella a dit qu'il a eu, qu'il a perçu un besoin
8 d'avoir des normes qui ne soient pareilles à travers le Canada, des normes nationales.
9 Ça serait génial, ça ferait de l'allure. C'est ce que le Québec fait actuellement. Nous
10 avons besoin de cela.

11 La direction actuelle, en fonction du modèle actuel des services
12 policiers aux États-Unis, celui-là des États-Unis c'est un modèle qui est, qui a fait
13 défaut. Il ne fonctionne plus.

14 On a parlé, l'Association des chefs de police de la Nouvelle-Écosse
15 a parlé davantage de police, de service de police régional, pour résoudre le problème.
16 Mais en Finlande, on a vu comment le service de police national a amélioré le tout et
17 comment cela a mené... donné lieu à des services policiers sans faille là-bas. Le
18 modèle américain ne va pas résoudre le problème, et non plus davantage de services
19 policiers régionaux.

20 Il nous faut considérer des changements qui puissent être
21 mesurables, analyser et changer à mesure que nous faisons des progrès. Cela doit être
22 une démarche universitaire, et cela doit continuer.

23 Changer notre façon de penser au modèle de policier, le docteur...
24 le témoignage du docteur Ingberg (ph) et ses recherches sont devant nous, ainsi que
25 d'autres experts qui ont comparu devant la Commission. Il y a également des
26 documents fournis par les vétérans de la GRC, en fonction du modèle du Québec. Le
27 modèle du Québec donne lieu à des normes policières nationales. Un programme de
28 trois ans, de formation de trois ans. Un service de livraison de services à trois... à six

1 paliers. Et ce, en fonction de la population.

2 Ce modèle offre accès à tous les services policiers à des services
3 spécialisés par l'entremise de la Sûreté du Québec. C'est la police nationale, afin que
4 tout le monde puisse disposer des mêmes ressources.

5 Choisir une telle ressource nous empêcherait de devoir réinventer
6 la roue et ça remplace un système brisé avec un système qui a fait ses preuves, qui
7 peut combler les besoins policiers d'aujourd'hui et à l'avenir.

8 Est-ce parfait? Pas du tout. Mais c'est mesurable et ça nous fait
9 faire des progrès avec les changements dont nous avons besoin à l'avenir.

10 Des obstacles, oui, il y a des obstacles, il y a plusieurs obstacles.
11 Les gouvernements municipaux, le gouvernement provincial, sont des obstacles. Les
12 services de police municipaux sont des obstacles, la GRC aussi, c'est un obstacle.

13 Le public n'est pas bien informé ou n'est pas bien sensibilisé en
14 matière de services policiers. J'ai une réunion de 15 à Springhill sur un enjeu lié au
15 service policier. Tout ce qu'ils veulent avoir, c'était une voiture policière et un peu de
16 visibilité. Les services policiers c'est bien plus complexe que cela aujourd'hui.

17 Et ce n'est pas comme à l'ancienne, où les villages et les petites
18 villes avaient leur propre service de police. Le nombre d'appels est plus élevé
19 aujourd'hui. Les enquêtes sont bien plus complexes et prennent plus long, plus
20 longtemps. Parce que les tribunaux exigent davantage de preuves. Un conducteur en
21 état d'ébriété prenait une demi-heure à traiter, maintenant ça prend quatre heures.
22 Davantage de science, l'ADN, les patrons de (inintelligible) de sang.

23 Davantage de besoins d'experts en matière de service policier. Le
24 public n'a aucune idée. On a des besoins de services spécialisés et d'équipement
25 spécialisé et que les petites villes n'ont pas les moyens et ne pourraient pas justifier le
26 fait de les avoir. Le manque de sensibilisation du public au sujet des services policiers
27 est un obstacle grave.

28 La GRC doit apporter plusieurs changements; il y a toute une foule

1 de listes et on va vous fournir avec une liste de certains que nous avons perçu et aussi,
2 quelques exemples, entre autres de donner plus de pouvoir au commandant
3 divisionnaire et moins... et avec moins besoin d'approbation.

4 Un fort système de surveillance, pas uniquement national, mais
5 dans la province, la surveillance de la GRC qui fait l'objet d'un contrat.

6 Un besoin d'un programme d'éducation de trois ans qui ressemble
7 à celui du Québec, un besoin de changer le système de promotion pour s'assurer que
8 ceux qui sont promus sont bien préparés et ont les compétences nécessaires pour le
9 rôle qu'ils doivent adopter.

10 Un besoin de forcer la GRC d'être plus engagée avec toutes les
11 formes de médias et de faire davantage preuve de transparence. L'argumentaire pour
12 la structure de la police qui existe en Nouvelle-Écosse n'existe pas et non plus pour le
13 modèle des États-Unis; ce sont des systèmes brisés. Des systèmes nationaux, oui.

14 La GRC a changé depuis 150 ans à plusieurs reprises et
15 constamment; les exemples récents seraient la mise en œuvre de presque toutes les
16 recommandations émanant du rapport McNeil, l'enquête Frank Carriere – lors de cette
17 enquête... c'est un ami à moi et ça, ça a changé le fonctionnement de l'équipe de
18 plongée. L'idée de retirer la GRC est un enjeu politique qui doit être exclu du processus.
19 163 personnes sont mortes suite aux émeutes sur Rodney King; il y a eu de mauvaise
20 gestion dans plusieurs autres cas et on n'a jamais dit qu'il fallait abolir ces services de
21 police. L'objectif n'est pas de se débarrasser de la police, mais de les changer. La
22 même chose devrait être vraie aujourd'hui avec la GRC, mais il y a toute une insistance
23 qu'il faudrait exclure la GRC de la province. Pourquoi? Ce sont des jeux politiques.

24 Comme vétérans de la police, nous voulons une meilleure structure
25 de police pour le futur, une structure qui comprend une compréhension des coûts,
26 d'expertise, l'équipement et les ressources humaines, donc la capacité de se déplacer
27 vers l'avenir. Notre peur, notre crainte après avoir participé à cette commission est que
28 la capacité au sens large et que le manque de compréhension du besoin de ces 200

1 sections existe; il faut comprendre aussi les différences entre les différentes sections
2 spéciales. Prenons encore le cas du GTI; entre les différents départements, ce n'est
3 pas la même chose. Les différents GTI sont très différents; on compare des pommes à
4 des oranges et ça, il faut le comprendre. Comprendre ces enjeux et d'autres est
5 essentiel si on veut prendre de bonnes décisions pour le futur.

6 Il ne faut pas avoir davantage de petites agences si on veut régler
7 les problèmes associés avec cet évènement. Comme vétérans, nous avons décidé de
8 prendre notre retraite ici parce qu'on y croit, mais nous sommes préoccupés par la
9 possibilité que les citoyens de Nouvelle-Écosse reçoivent moins de services policiers
10 après cette Commission, mais nous gardons l'espoir que ça ne sera pas le cas.

11 Nous espérons qu'un autre rapport a été utile et nous allons
12 continuer à servir nos communautés en se portant volontaires, en faisant du bénévolat.
13 On va vous présenter des faits statistiques et des informations sur d'autres opérations
14 policières visant à garder, maintenir la sécurité dans la province à l'avenir.

15 Merci de nous avoir inclus dans le processus. Merci, commissaires,
16 de votre engagement et de votre travail acharné.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Monsieur Carter. Nous
18 sommes en avance sur l'horaire, donc Monsieur Thompson, on s'est dit que ce serait
19 peut-être utile de vous écouter maintenant au lieu de prendre la pause. Ensuite, on
20 prendra la pause jusqu'à 1 h de l'après-midi, quand on va écouter des présentations
21 virtuelles.

22 Monsieur Thompson?

23 **--- REPRÉSENTATIONS PAR M. CHARLES THOMPSON :**

24 **M. CHARLES THOMPSON** : Merci, commissaire. Je m'appelle
25 Charles Thompson, je représente le Service de police de Truro. Je voudrais ce matin
26 explorer certains des points et des enjeux qui seront abordés par nos représentations
27 écrites en plus de détails. Je vais les présenter dans l'ordre.

28 D'abord, la capacité du Service de police de Truro d'aider lors de

1 l'évènement d'avril 2020 et si oui, laquelle. On a posé la question suivante : pourquoi la
2 GRC n'a pas demandé l'aide du Service de police de Truro le 18 et le 19 avril ou après?
3 Depuis l'incident, il y a eu plusieurs raisons qui ont été suggérées dans les rapports
4 médiatiques et aussi par certains témoins. Ces raisons comprennent que le service de
5 police n'avait pas l'équipement adéquat ou la formation adéquate, les communications
6 radio n'étaient pas sécurisées avec la GRC ou impossible, on n'avait pas le personnel
7 suffisant ou on n'avait pas de normes ou des normes inadéquates. Ces suggestions ont
8 un impact sur le Service de police de Truro et ses résidents. Certains résidents ont
9 commencé à questionner la compétence et la capacité du Service de police pour les
10 protéger. Les preuves devant la Commission indiquent que ces choses ne sont pas
11 vraies et que le Service de police de Truro veut, donc, insister qu'il est capable,
12 compétent et qu'il a des ressources suffisantes et informé – c'était le cas en avril 2020,
13 c'est le cas encore aujourd'hui.

14 En avril 2020, le Service de police avait les équipements
15 nécessaires pour aider dans les cas de tireurs actifs, dont les carabines, les gilets pare-
16 balles rigides, ses agents avaient les informations internes et aussi externes pour traiter
17 de telles situations. On avait la possibilité de communiquer avec la GRC par radio et
18 aussi, on avait six radios portatives que l'on aurait pu déployer au besoin.

19 Bien qu'on n'avait pas beaucoup d'agents de service ce soir-là,
20 cette nuit-là, on aurait pu quand même appeler plusieurs autres qui auraient pu se
21 présenter rapidement sur la scène. Nous avons donc la possibilité de mobiliser de 12 à
22 15 agents.

23 Le Service de police de Truro s'est conformé aux normes de police
24 du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse et a aussi ses propres politiques. Si on
25 nous avait demandé de le faire, on était capables et prêts à aider pendant l'évènement
26 et après. Étant donné que l'on n'a pas été impliqués, c'était une occasion ratée
27 d'exploiter toutes les ressources policières existantes pour arrêter l'auteur le plus
28 rapidement possible.

1 Maintenant, je voudrais parler des normes de police. Plusieurs
2 témoins ont dit devant la Commission que de telles normes, des normes de police
3 n'existent pas en Nouvelle-Écosse. Ce n'est pas vrai; des normes provinciales existent
4 et on peut dire que les services de police de Nouvelle-Écosse et le ministère de la
5 Justice ont reconnu que ces normes sont démodées et doivent être mises à jour. Tout
6 le monde, dont notre service, travaille ensemble pour mettre à jour ces normes et c'est
7 un processus qui se poursuit.

8 Ensuite, sur le service lui-même, notre service a élaboré ses
9 propres politiques qui régissent ses opérations, tout comme la GRC. Bien que les
10 normes soient importantes, les normes sont aussi peut-être un enjeu moins importants.
11 Des normes provinciales n'étaient pas le problème lors de l'incident; la GRC a dit à
12 plusieurs reprises qu'elle trouvait les normes provinciales inadéquates. La GRC a ses
13 propres normes rigoureuses, donc les normes provinciales, qu'elles étaient inadéquates
14 ou non, n'ont pas joué le rôle... un rôle important dans la gestion de l'incident par la
15 GRC.

16 Les normes provinciales ne sont pas non plus la raison pour
17 laquelle la GRC n'a pas demandé de l'aide de la part de notre service, bien qu'il ait été
18 question de l'insuffisance des normes provinciales après coup et que cette insuffisance
19 puisse affecter la possibilité de travailler avec la GRC, ce n'était pas un problème lors
20 de l'incident d'avril 2020, mais il y a eu des incidents, bien des incidents avant cette
21 date où notre service a aidé la GRC, dont dans le cas d'autres incidents critiques se
22 déroulant dans le comté de Colchester. Bien que les normes de police sont
23 importantes, c'est vrai, mais nous sommes préoccupés par la possibilité que les normes
24 deviennent un aspect trop important des procédures et nous insistons qu'il ne faudrait
25 pas mettre trop d'emphase sur les normes dans votre rapport final.

26 Ensuite, la formation. Comme les normes, la formation est devenue
27 un enjeu important dans ces procédures. La formation est importante, cruciale même,
28 mais il est simpliste de dire qu'il faut toujours offrir davantage de formation ou que cela

1 aura pour effet de régler les problèmes qui ont été mis... qui ont été révélés par ces
2 procédures. En ce qui concerne le service de police, nos agents sont bien formés et
3 auraient pu aider dans le cas de l'incident de pertes massives. Plusieurs de nos agents
4 ont décrit des programmes de formation utilisés par notre service lors de leurs
5 interrogatoires et leur dossier de formation a été fourni à la Commission.

6 Bien que la formation soit importante, la formation n'est pas gratuite
7 non plus. Il y a le coût financier – la formation est coûteuse, bon... les programmes, le
8 voyage, les salaires qu'il faut payer aux agents quand ils sont en cours de formation et
9 ça retire les agents de leur devoir de police de première ligne. La Commission... il a été
10 question de tous les autres... toute la charge de travail que doit assumer... que doivent
11 assumer les policiers. Toute recommandation sur la formation, à mon avis, doit être
12 réaliste, bien réfléchi et doit reconnaître les coûts financiers et autres de la formation.

13 Il se peut bien qu'il y ait de bonnes recommandations sur la
14 formation, mais retenez ceci : que la capacité de tout service de police d'offrir de la
15 formation supplémentaire est limitée. Il faut quand même prioriser et faire des choix.

16 Et aussi, on a parlé... un autre thème, c'est celui de la formation
17 commune et le Service de police est d'accord avec cela. La formation commune existe
18 déjà, existe depuis longtemps. Le Service de police et d'autres services municipaux
19 partagent les coûts de la formation entre eux et avec la GRC. Il est fréquent aussi qu'un
20 service organise un programme de formation et ensuite, d'offrir des places à d'autres
21 services municipaux. Le Service de police de Truro et d'autres services municipaux
22 envoient aussi leurs agents au Collège canadien de police, où ils se font former dans
23 les mêmes cours que les agents de la GRC et d'autres services de police.

24 Finalement, la police de Truro recrute de l'Académie de
25 l'Atlantique, à l'Île-du-Prince-Édouard, envoie aussi ses policiers là-bas pour la
26 formation continue et c'est la même formation que reçoivent tous les services de police
27 du Canada atlantique. Bien qu'il existe déjà une formation commune, nous sommes
28 d'accord que davantage de formation conjointe avec la GRC et d'autres services

1 municipaux serait utile.

2 Ensuite, je voudrais aborder la relation avec la GRC. Le chef
3 McNeil a dit que la relation entre la GRC et le Service de police de Truro était bonne
4 pendant beaucoup d'années et elle l'est encore. Les agents de Truro peuvent aider la
5 GRC et le font et vice-versa et les deux collaborent et se soutiennent mutuellement à
6 beaucoup d'égards. Mais il est aussi vrai que la relation s'est détériorée, pour plusieurs
7 raisons. Les personnalités ont joué un rôle; un peu avant l'incident d'avril 2020, il y a eu
8 de nouveaux membres de la haute direction qui sont arrivés en Nouvelle-Écosse, haute
9 direction de la GRC. Plusieurs de ces personnes sont arrivées en même temps. La
10 relation entre les chefs municipaux et la GRC pendant cette période s'est détériorée et
11 ne s'est jamais remise. La GRC et certains agents ont pris la décision que cette équipe
12 de direction en sera plus en Nouvelle-Écosse. Il y a une équipe de direction qui est en
13 place et cela, nous croyons, aidera à améliorer les relations.

14 D'autres raisons de la détérioration des relations... l'incident lui-
15 même a créé certains conflits, le fait que la GRC n'ait pas demandé de l'aide, ces
16 communications avant... pendant et après l'incident étaient défailtantes et d'autres
17 actions de la GRC après l'incident ont accru la friction, donc par exemple, la manière
18 selon laquelle la GRC avait géré le bulletin de 2011. Il a été question devant la
19 Commission des préoccupations du Service de police de Truro et d'autres services
20 municipaux au sujet de ce bulletin.

21 Il y a aussi des divergences entre les différents services de police
22 sur l'utilisation d'En Alerte, si on devrait l'utiliser ou non. Il a aussi été question des
23 services spécialisés de la GRC, comme par exemple, des services judiciaires qui sont
24 offerts aux services municipaux. Deux services municipaux ont demandé de l'aide, mais
25 ils n'ont pas... Donc, la GRC a créé un formulaire de demande d'aide de la part des
26 services municipaux et a ainsi suggéré que ces services seraient probablement payants
27 et donc, cela est une préoccupation importante pour plusieurs services municipaux,
28 dont le nôtre.

1 Il a aussi beaucoup été question devant la Commission de la
2 décision de l'Association des chefs de police de déplacer... de créer le statut de
3 membre associé pour la GRC. Ce n'était pas une décision soudaine; il y avait des
4 divergences légitimes entre la GRC et les chefs municipaux sur plusieurs questions de
5 politique qui ont donné lieu à cette décision. Il y a eu des discussions entre l'Association
6 et la direction de la GRC avant cela; ce n'était pas quelque chose qui tombait du jour au
7 lendemain. La GRC n'a pas été expulsée de l'Association, mais peut encore assister à
8 tous les comités et à toutes les réunions.

9 Du point de vue de la police de Truro, dans certains domaines, les
10 intérêts et les positions de la GRC sont divergentes de ceux des chefs et les chefs
11 voulaient pouvoir parler...

12 Pour ce qui est des recommandations, lorsqu'ils touchent ou qui
13 concerne l'amélioration entre la police de Truro et la GRC, d'abord, comme je l'ai dit, je
14 l'ai indiqué, pour les relations entre la GRC, il est question de prendre, de faire des
15 efforts justement pour améliorer la relation avec les forces municipales.

16 La nouvelle direction de la GRC offre l'opportunité et l'occasion de
17 redémarrer à zéro, entre autres pour la logistique, pour justement faire avancer les
18 choses. Aussi, toutes les parties doivent travailler pour justement faire barrage à tout ce
19 qui bloque la relation. Pour ce qui est des services spéciaux qui sont fournis par la GRC
20 aux forces municipales, ce n'est pas une question simple, ça implique un certain
21 nombre des municipalités elles-mêmes, des chefs municipaux, de la GRC et de toute la
22 province. L'aspect historique c'est que pendant plusieurs années, la GRC avait fourni
23 tous ses services à des coûts pas très élevés, ce qui fait que la GRC ne se trouve pas
24 dans l'obligation de fournir tous ces services. Alors qu'elle offre des services spéciaux
25 pour les agences municipales, y compris la police de Truro qui fournit des services, du
26 soutien à la GRC sur une base routinière sans aucuns frais.

27 La police de Truro demande à la Commission de recommander
28 toute... que toutes les parties concernées se mettent toutes ensemble pour clarifier ces

1 problèmes, de telle façon à ce que ces problèmes ne vont pas pénaliser les services de
2 police municipaux ou la GRC qu'ils soient disponibles à tous les résidents à travers
3 toute la province. La police de Truro est consciente qu'il y a des discussions qui sont en
4 cours entre le gouvernement provincial et les municipalités au sujet de cette question et
5 il est question de trouver des solutions pour ça justement et d'avancer dans ce sens.
6 Encore une fois, ce problème relève de la relation.

7 Pour ce qui est de la structure de la police en Nouvelle-Écosse
8 pour donner une vue d'ensemble, encore une fois c'est un problème extrêmement
9 complexe dont la Commission a entendu pas mal de témoignages à ce sujet. Vous
10 avez reçu plusieurs modèles, plusieurs... vous avez appris plusieurs approches sur la
11 base de témoignages de tout le monde. Donc il est clair que la structure de police
12 actuelle de la Nouvelle-Écosse a des problèmes majeurs. Tel qu'indiqué, ça a été
13 renforcé par les pertes massives et par toutes ces procédures, on les a appris. Les
14 services de police observent que le problème critique essentiel ici c'est que la GRC ne
15 dispose pas de la... toute la possibilité justement d'assumer leur travail et aussi, pour
16 ce qui est de prendre des ententes ou des contrats, pour ce qui est de la police sur le
17 premier... la GRC est une organisation très bureaucratique, il n'est pas facile d'apporter
18 des changements, en particulier pour ce qui est de satisfaire les besoins locaux, donc
19 ça fait partie de la cause de son incapacité justement, d'apporter des changements.
20 Nos demandes antérieures.

21 La GRC a centralisé toutes les opérations policières. À titre
22 d'exemple, les détachements de Stewiacke et Tatamagouche qui ont fermé et la seule
23 présence de la police c'est à Colchester et Bible Hill. Nos services spéciaux de la GRC
24 travaillent avec Halifax qui est assez loin lorsqu'on a besoin d'eux un peu partout dans
25 la province. La GRC a des problèmes pour attirer des agents et donc manque... on
26 souffre d'un manque d'agents, ce qui explique son incapacité quant à justement,
27 combler des postes lorsqu'une... ils sont vacants. Et en fin de compte, la responsabilité.
28 La GRC est responsable, pas des communautés qu'elle sert [sic].

1 Donc pour régler tous ces problèmes, la police de Truro demande à
2 cette Commission de recommander que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, des
3 municipalités, de la GRC examine d'autres structures, en particulier pour un modèle de
4 police. La GRC devrait ne plus avoir de contrat avec la Nouvelle-Écosse. Un certain
5 nombre de polices municipales vont être établies à travers de toute la province, qui vont
6 avoir des services très spécialisés, tel que les sciences judiciaires et aussi les équipes
7 tactiques d'intervention. La province va prendre les fonds pour payer la GRC, utiliser
8 ces fonds pour aider les forces de police. Ce modèle de police aura beaucoup de points
9 positifs, de bienfaits. Les services de police seront locaux, sur la base des
10 communautés qu'ils desservent. Les forces de police seront flexibles pour répondre aux
11 besoins locaux. Ils seront tenus responsables des communautés ou de la communauté
12 dont ils sont représentés et ils vont permettre à la GRC justement de mettre l'accent, de
13 plus travailler sur le côté fédéral plutôt que de s'éparpiller sur plusieurs tâches.

14 Ça a été un résumé très rapide des services de police de Truro. Et
15 il y a d'autres, bien sûr, observations sur d'autres sujets et qui seront... s'il y a d'autres
16 questions ou des commentaires, nous sommes là.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Thompson. Et
18 nous allons donc prendre une pause pour reprendre à 13h pour justement reprendre
19 des observations en mode virtuel.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures
21 sont en pause, nous allons reprendre à 13h.

22 --- **Upon breaking at 10:48 a.m. / L'audience est en pause à 10 h 48**

23 --- **Upon resuming at 1:10 p.m. / L'audience est reprise à 13 h 10**

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue, c'est la
25 reprise des procédures.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, rebienvenue tout le monde.
27 Merci, maintenant il y aura des présentations virtuelles. Tout d'abord, M. Blair Hagen et
28 Rod Giltaca.

1 **--- REPRÉSENTATIONS PAR M. BLAIR HAGEN:**

2 **M. BLAIR HAGEN:** Bonjour. Merci de m'avoir donné l'occasion de
3 parler à la Commission au nom de la National Firearms Association du Canada. Je
4 m'appelle Blair Hagen et je suis le président exécutif de la NFA. L'organisme le plus
5 ancien au Canada de défense des droits des propriétaires des armes à feu. Nous avons
6 participé à ces procédures avec l'intention sérieuse d'aider avec la Commission
7 d'exposer les véritables faits et les véritables circonstances de cette tragédie grave
8 nationale. J'espère que la Commission acceptera cette aide avec notre intention de
9 trouver de véritables solutions et des voies pour prévenir des pertes massives et des
10 actes de violence tels que les pertes massives en Nouvelle-Écosse, que cela se
11 produise à l'avenir.

12 Nous avons fourni un historique des politiques et des défauts,
13 défaillances sur les lois sur les armes à feu depuis 40 ans, les raisons pour ces échecs-
14 là et l'agenda de désarmement civil qui lui a donné lieu. Mais franchement nous
15 sommes confus par le fait que la Commission soit tellement axée sur l'enjeu des armes
16 à feu, notamment à la lumière du projet législatif actuel du gouvernement fédéral sur les
17 armes à feu. L'auteur des pertes massives en Nouvelle-Écosse n'était pas autorisé,
18 selon la loi, d'être en possession d'une arme quelconque. Il était tout à fait à l'écart de
19 la portée du programme des armes à feu du Canada et tous les règlements imposés
20 par la Loi sur les armes à feu. Il avait été enquêté et il avait fait l'objet d'accusations
21 auparavant et il n'aurait pas pu acheter ou posséder des armes à feu de façon légale.

22 La police le connaissait. Il a eu plusieurs démêlés avec la loi, il
23 avait fait l'objet d'enquêtes auparavant pour toute une foule d'événements graves.
24 C'était un récidive [sic] qui avait donné lieu (inaudible) à son comportement antisocial,
25 une longue histoire avec la police. Il n'y a aucun de ces éléments-là importait.

26 L'auteur a planifié ces actes de violence pendant très longtemps,
27 accumulant les outils et les accessoires dont il avait besoin, illégalement s'il le faut en
28 dépit total de toute loi et de tout règlement. Les lois et les règlements n'ont aucun effet

1 et ils n'auraient pas pu avoir un effet, puisque l'auteur il n'avait aucune préoccupation et
2 il ne savait pas assujetti à ces lois-là. C'est la fin de l'histoire. Quelqu'un à qui on nie les
3 occasions légales de commettre une infraction va les obtenir de façon illégale.
4 Quelqu'un qui a déjà un mépris pour la vie humaine, notamment quelqu'un qui a
5 conspiré et planifié de prendre des vies humaines d'une façon tellement compréhensive
6 ne sera pas limité par une loi ou un règlement quelconque, uniquement pas une force
7 égale ou supérieure. La police ne peut pas être partout, la GRC ne peut être partout. Là
8 où le recours à la force, la défense légitime ou la défense des autres et dans la défense
9 des lois du Canada, là où c'est réservé au gouvernement, les lois et les règlements,
10 que ce soit réservé exclusivement à l'état et ses représentants dans la déclaration de la
11 loi de...

12 finalement, nulle personne ne peut être en sécurité, c'est du point
13 de vue logique, statistique et réaliste, c'est impossible. Le fait que l'auteur de cette
14 tragédie a ciblé et a tué parmi ces 22 victimes une agente de police sans aucune
15 remise en cause de lui-même, ça fait poser la question de quels règlement ou loi sur les
16 armes à feu aurait pu empêcher cette arme, cet événement. C'est ridicule finalement.
17 C'est un individu insensé qui a connu peu ou pas de résistance à ces agressions et la
18 véritable question ici, pourquoi est-ce que cela c'était le cas ?

19 On devrait discuter quels changements à la loi sur... la loi sur les
20 véhicules motorisés ou la loi sur les produits agricoles aurait pu avoir un impact sur ces
21 pertes massives et c'est tout autant... tout comme le fait de, en fait, de discuter de la loi
22 sur les armes à feu, cela n'aura aucune incidence. Seul s'il condamne le mérite et
23 l'utilité des lois sur les armes à feu qui ont été imposées avec beaucoup de controverse
24 de différents, et avec beaucoup de dépenses au Canada depuis 40 ans.

25 Les droits et libertés des Canadiens ont été sacrifiés avec dérision
26 et mépris de la part des gouvernements. Pas pour des raisons pratiques, ni pour la
27 sécurité publique, mais pour atteindre un objectif. Pour stimuler un processus législatif
28 qui ne cible pas les criminels ou les personnes souffrant de maladies mentales ou...

1 mais les droits et la culture des Canadiens. Maintenant on allègue que le gouvernement
2 canadien Libéral aurait pu faire preuve d'ingérence politique dans ce processus et avec
3 la GRC. Si cette Commission est uniquement ciblée sur l'enjeu des armes à feu, elle
4 n'aura pas fait son travail. Elle n'aura fourni aucune solution en matière de sécurité
5 publique et les Canadiens ne sauront pas davantage la vérité des circonstances et des
6 faits qui sont pertinents à ce qui a donné lieu et a contribué à cette tragédie nationale.
7 Et cela sera une tragédie. Une tragédie de la procédure, une tragédie de malfaisance
8 de méfaits politiques pour éclairer, motiver un récit vers un résultat préconçu par un
9 gouvernement qui est axé sur motiver... sur son agenda quant aux armes à feu. Cela
10 aurait été un processus empoisonné du point de vue politique.

11 Ça aurait été plus approprié de trouver des recommandations sur
12 comment les Canadiens peuvent être autonomisés pour la défense légitime et pour
13 défendre les autres Canadiens et les lois du Canada. Le manque de décisions... de
14 discussions à cet égard brille par son absence et cela est aperçu, cela... voilà, c'est la
15 fin de ma... de mes observations à la Commission. Je remercie la Commission, la NFA
16 continuera de lutter pour des changements qui ciblent des criminels, notamment
17 l'auteur des pertes massives et des criminels sociopathes qui commettent des actes de
18 violence au mépris de la loi. Et nous allons continuer de lutter pour des réformes qui
19 respectent véritablement les droits et vérités et la liberté et propriété des Canadiens.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien, Monsieur Hagen.
21 Monsieur Giltaca.

22 **--- REPRÉSENTATIONS PAR M. ROD GILTACA:**

23 **M. ROD GILTACA:** Merci. Un bon discours de la part de Blair, c'est
24 fort apprécié. Bon après-midi ou bon matin, selon là où vous êtes. D'habitude je ne lis
25 pas une déclaration, dans ces circonstances-ci, je vais lire assez longuement. J'ai un
26 temps limité et je veux m'assurer que je ne rate rien. Pour commencer, lorsque la
27 Commission était d'abord établie, nous avons une occasion de participer et j'ai soumis
28 une demande et on nous a accordé le droit d'y participer. Comme parti de ce

1 processus-là, j'ai été contacté par les membres survivants des familles, familles des
2 victimes... Par des familles des victimes, et j'ai eu l'occasion de discuter avec eux au
3 sujet de leurs sentiments en ce qui a trait à toute cette expérience. Et cette expérience-
4 là en soi a renforcé ma croyance que la raison pour tout ceci, c'est d'apporter de la
5 justice au fait des victimes. Et ma compréhension de cette forme de justice ici, numéro
6 un, c'est de faire... présenter au public ce qui s'est véritablement passé les 18 et
7 19 avril 2020. Deuxièmement, c'est qu'est-ce qu'on peut faire pour prévenir de tels
8 événements, si c'est possible.

9 Je n'arrive pas à imaginer à quel point c'est événements c'est
10 pénible pour les amis et les familles des victimes, de vivre ceci pendant près de deux
11 ans. C'était inimaginable à mes yeux, mais je veux... une chose que je veux
12 mentionner, c'est que c'était plutôt clair qu'il y a des groupes et des individus qui ont vu
13 cette occasion pour véhiculer leur message, ou d'utiliser cette (inaudible) comme une
14 plateforme pour présenter leur agenda.

15 Selon moi, ce comportement est répréhensible, mais ça se passe à
16 chaque fois qu'il y a une tragédie comme ça. Chaque fois. Mais je pense qu'on peut
17 faire mieux. Et la raison que je soulève ce point-là, c'est pourquoi... bien que je
18 représente la Coalition canadienne pour les droits des armes à feu, j'ai limité mes
19 commentaires à mes expertises et sur les faits de cette affaire précise, sans m'écarter.
20 C'est pourquoi on a accordé le droit de comparaître à notre groupe et je prends cela au
21 sérieux. Alors mes commentaires aujourd'hui s'appliqueront aux événements des
22 pertes massives que nous considérons ici en réponse au mandat de la Commission, tel
23 que moi je la comprends.

24 Cette année, nous avons soumis notre rapport préliminaire et j'ai
25 pu, donc, obtenir cinq mois d'informations de... supplémentaires après, mais très peu a
26 changé de notre avis. Et voici, donc, le résumé simpliste des faits de la situation.

27 Un résident violent de la Nouvelle-Écosse a commis la... la
28 fusillade la plus importante du Canada. Il était connu de la police, il avait une histoire de

1 comportement violent, dont des menaces de mort proférées depuis une décennie. Et
2 aussi, son comportement préoccupant était connu de la communauté. Encore là, depuis
3 plus d'une décennie. Tout le monde savait qu'il avait eu d'autres comportements
4 illégaux. Il possédait des armes à feu illégales. C'était un secret de polichinelle dans la
5 communauté. Et il les avait fait importer au Canada.

6 Que vous compreniez, les interdictions d'armes à feu au Canada
7 ne sont pas applicables dans un autre pays. Il avait obtenu une autre arme à feu par
8 fraude, mais il n'y a pas de preuve qu'il a utilisé cette arme à feu contre quiconque
9 pendant l'événement. Il avait d'autres options, lui. Et il est établi que l'auteur ne
10 possédait pas un permis de... d'acquisition d'arme à feu au Canada. Il n'avait pas non
11 plus de lien avec la communauté des armes à feu du Canada.

12 Ce sont des faits bien connus et non controversés. Du point de vue
13 du règlement des armes à feu au Canada, les lois ou règlements qui auraient pu
14 prévenir ou atténuer l'incident sont très faciles à identifier, parce qu'il n'y en avait
15 presque pas. Le seul règlement qui aurait pu avoir un impact sur cette tragédie se
16 trouve dans l'article 117 du Code criminel. Ce règlement était suffisant pour avoir son
17 effet escompté.

18 Cette disposition permet à un agent de la paix d'obtenir, de saisir
19 des armes à feu dans l'intérêt de la sécurité publique. La possibilité d'utiliser l'article
20 117 s'est présentée à plusieurs reprises étant donné les menaces de mort proférées
21 par l'auteur, le fait qu'il a chargé des armes à feu et le fait que les membres de la
22 communauté savaient qu'il possédait ces armes. Et aussi des interactions avec la
23 police, dont certaines très compliquées. Mais ça va au-delà de mon ressort.

24 Donc, il y avait beaucoup de pouvoirs discrétionnaires de la police
25 pour appliquer l'article 117. Les pouvoirs de, oui, de perquisition et de saisie. J'aimerais
26 recevoir une analyse ultérieure des experts qui en savent plus que moi.

27 Alors, maintenant. Ce que je dis, c'est que c'est un aspect
28 important de cette enquête. Et j'espère, désespérément, que la Commission va essayer

1 de comprendre pourquoi ces mesures règlementaires n'ont pas été exercées. Ces
2 mesures sont très connues des policiers et donc, compris par les policiers. Et donc,
3 c'est un problème très grave. J'ai une hypothèse sur ce que je viens de suggérer.

4 Peut-être que les policiers locaux auraient pu intervenir suite à
5 l'une de ces plaintes reçues depuis une décennie. Peut-être qu'ils ont fait un peu de
6 recherches et ils ont obtenu un mandat de perquisition. Peut-être que l'auteur était trop
7 intelligent et qu'ils n'ont pas trouvé des armes. Ou peut-être qu'on a trouvé des armes.
8 Et que, par le biais d'un certain processus juridique, il ne pouvait plus traverser la
9 frontière vers les États-Unis pour essayer de faire, d'importer ces armes à feu. Est-ce
10 que cela aurait affecté sa possibilité, sa capacité de s'approvisionner en armes à feu.

11 C'est quelque chose qu'il faut se demander. Mais étant donné sa
12 compétence intellectuelle et ses ressources financières, il aurait trouvé une façon
13 d'atteindre ses buts. On l'a vu à de multiples reprises au Canada. Mais ces pouvoirs en
14 vertu de l'article 117 auraient peut-être pu faire une différence. Mais on ne s'en est pas
15 servis.

16 Tous les autres règlements en matière des armes à feu au Canada
17 n'auraient eu aucun effet pour atténuer cette tragédie. La... les restrictions sur la taille
18 des magazines ou règlements sur l'entreposage, le rachat d'armes à feu comme en
19 Australie ou beaucoup d'autres... Aucune loi n'aurait pu avoir un impact sur ce qui s'est
20 passé.

21 Si toutes les armes à feu étaient bannies depuis 100 ans, au
22 Canada, cette tragédie se serait produite exactement de la même façon. On ne peut
23 pas le contourner. C'est une réalité physique.

24 Je sais que c'est une vérité que beaucoup de personnes ne veulent
25 pas entendre, et ça, c'est difficile en soi. Et Adam et Carole Fisher étaient chez eux, ça
26 aussi c'est indéniable, ils étaient chez eux quand l'auteur est arrivé chez eux. Il
27 connaissait les Fischer, il connaissait, il savait qu'Adam avait une arme à feu légale.
28 Adam Fisher avait aussi un fusil de prêt, pendant que Carole Fisher était au téléphone

1 avec le 911. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais j'aimerais bien savoir davantage.

2 Adam et Carole Fisher, par contre, ont survécu à cette interaction
3 avec l'auteur. Je dirais aussi qu'aucun... aucune balle n'a été tirée. Il semblerait qu'il a
4 été dissuadé. Mais s'il y avait eu une interdiction des armes à feu depuis 100 ans, est-
5 ce qu'il y a quelqu'un qui croit que cette interaction aurait terminé à la manière qu'elle a
6 terminé.

7 Ce sont les seules personnes qui ont survécu.

8 Si on veut vraiment sauver des vies innocentes, il faut songer, il
9 faut réfléchir à ces faits. Je sais que c'est incommode pour certaines personnes qui sont
10 impliquées dans cette enquête. Mais si on est ici pour la bonne raison, il faudrait donc
11 l'indiquer dans le rapport final de la Commission.

12 Moi, je vais parler de... je vais chercher encore de l'Information sur
13 ces questions et je vous invite à tous et à toutes de lire notre rapport final à la
14 Commission, qui sera bientôt produit, nos représentations écrites. Merci!

15 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci monsieur Giltaca. Nous
16 allons maintenant demander à madame Joanna Birenbaum de prendre la parole.

17 **--- REPRÉSENTATIONS PAR Me JOANNA BIRENBAUM :**

18 **Me JOANNA BIRENBAUM** : Bonjour commissaire, je m'appelle
19 Joanna Birenbaum et je suis co-avocate avec (inintelligible) de la Coalition pour le
20 contrôle des armes à feu du Canada. La coalition voudrait commencer en exprimant
21 ses condoléances aux familles, aux amis et à la communauté des victimes de l'incident
22 qui s'est produit les 18 et 19 avril 2020.

23 Comme plusieurs membres de la coalition ne savent que trop bien
24 l'impact sur vos vies est extraordinaire. Et la Coalition va continuer à chercher des
25 moyens de prévenir de telles tragédies.

26

27 La Coalition est composée de plus de 200 organisations et ses
28 membres comprennent des victimes de beaucoup d'autres fusillades de masse. La

1 Coalition a été fondée en réponse à l'incident de... impliquant beaucoup de victimes,
2 14 femmes, à l'école Polytechnique de 1989. Depuis 1989, la Coalition est un
3 organisme reconnu ici et sur la scène internationale comme experts en matière de la
4 politique des armes à feu

5 Donc, dans le contexte de plus de 15 événements impliquant
6 beaucoup de victimes, plusieurs victimes qui ont été occasionnées par des armes à feu.

7 Les faits soulignent les liens reconnus entre la présence des armes
8 à feu et la probabilité d'un tel incident. La présence d'une arme à feu accroît le risque
9 des morts partout, toutes les causes confondues. Et puisque ces différents... bien que
10 ce sont différents types de violence, la Commission a reçu des preuves sur les liens
11 entre les fusillades de masse et la violence conjugale, et aussi avec le suicide. Des
12 expressions de haine.

13 La présence d'une arme à feu accroît le potentiel pour plusieurs
14 victimes, qu'il y aura plusieurs victimes et aussi qu'il y ait des incidents impliquant plus
15 de quatre victimes.

16 Cet incident s'est produit à un moment où il y avait déjà eu une
17 prolifération d'armes à feu dans le monde et au Canada, dont une explosion d'armes de
18 poing, et d'armes d'épaule. Bien que les armes d'épaule sont utilisées pour la chasse,
19 la plupart des Canadiens sont d'accord pour qu'il y ait une interdiction sur les armes
20 d'assaut. Et aussi, sur les armes de poing.

21 Nous avons fait de la recherche, de la recherche a été faite au
22 Royaume-Uni, en Australie, aux États-Unis, et toutes ces études indiquent que la
23 disponibilité d'armes à feu, certains types d'armes à feu surtout, est liée à la mort et aux
24 blessures causées par des armes à feu. Et aussi, aux féminicides.

25 Bien que les fusillades de masse soient assez rares et on espère
26 que... qu'elles le demeureront, c'est notre but, à la Coalition. Il faut se souvenir que ces
27 événements sont généralement, ces actes sont généralement commis par des
28 personnes qui ont des armes légales, ou qui étaient légales, à une certaine époque.

1 Les fusillades de masse se produisent beaucoup moins
2 fréquemment dans les pays avec le contrôle des armes à feu plus strict. Je vais vous
3 parler de faits pertinents qui influencent nos recommandations. Ensuite, je vais vous
4 présenter d'autres preuves contextuelles, dont l'importance axée sur la santé publique
5 pour réduire les méfaits causés par les armes à feu et aussi la mise en œuvre
6 d'applications et la surveillance des règles, des mesures réglementaires.

7 Et finalement, je vais vous présenter nos recommandations qui
8 seront aussi présentées en plus de détails dans nos représentations écrites.

9 Lors de cette enquête, comme lors de beaucoup d'autres enquêtes,
10 il y avait beaucoup de signes, signaux d'alerte. Membres de la famille, des amis, de la
11 communauté savaient que l'auteur avait des comportements violents et avait des armes
12 illégales. La police et certaines autres personnes ont normalisé ces comportements, ou
13 n'ont pas compris les risques. Certains membres de la communauté avaient de très
14 bons motifs de ne pas déclarer ces faits. Ils avaient peur. Certaines personnes ne
15 savaient pas comment déclarer ces faits. Certaines personnes aussi avaient peur du
16 manque d'unanimité. C'est un problème dans une petite collectivité.

17 D'autres croyaient qu'une déclaration serait inefficace, étant donné
18 les liens amicaux entre l'auteur et la police. Et ce sont des barrières qui ne sont pas du
19 tout uniques à Portapique ou en Nouvelle-Écosse.

20 Deuxièmement, malgré des signaux d'alerte, il y avait beaucoup
21 d'écarts, de lacunes dans les services de police. Et cela, ça reflète un problème
22 prévalant au Canada et la Coalition va présenter des recommandations pour combler
23 l'écart et pour appliquer les lois existantes plus rigoureusement.

24 Troisièmement, il n'avait pas de permis d'acquisition et pourtant il a
25 pu facilement acquérir des armes à feu au Canada et aux États-Unis. Comme la
26 Commission le sait, les cinq armes à feu récupérées du véhicule de l'auteur à Enfield
27 Big Stop, quatre avaient été importées des États-Unis, mais le cinquième avait été
28 acheté ou acquis de la succession d'un ami décédé. Et certaines de ses munitions

1 avaient été aussi acquises au Canada.

2 La Commission doit comprendre que plus que la moitié des armes
3 à feu utilisées dans les crimes, qui sont tracées, proviennent des sources canadiennes.
4 Toutes les armes à feu illégales commencent comme les armes légales. C'était le cas
5 ici. Le problème n'était pas seulement un problème de contrebande.

6 Maintenant je vais vous présenter, parler des preuves
7 contextuelles. Docteur Neggin (ph) qui a témoigné le 6 septembre 2022 était une voix
8 experte parmi plusieurs qui a accentué l'importance d'une approche axée sur la santé
9 publique. La Coalition appuie fermement cette approche.

10 Commissaires, les morts occasionnées par armes à feu sont des...
11 la deuxième cause de... de décès, mais il y a très peu de... de formation sur les risques
12 associés avec les armes à feu. Et bien que la violence dans des lieux urbains est très
13 médiatisée, les taux de violence en milieu rural sont encore plus élevés. On ne peut...
14 on doit aussi comprendre que le taux d'homicides par armes à feu augmente depuis...
15 à chaque année depuis 2013. Une augmentation qui coïncide avec le relâchement des
16 armes à feu... des lois concernant les armes à feu au Canada et la prolifération de
17 l'accès aux armes à feu.

18 Avant 2013, les morts causées par les armes à feu étaient à la
19 baisse. Tout comme on a vu en Australie. La Coalition représente le suivant, très
20 simplement que les preuves, la preuve indique que plus d'armes à feu ne nous rendent
21 pas plus... pas plus en sécurité. Au contraire, la présence des armes à feu à la maison
22 sont très associées avec les taux élevés d'homicide et de suicide.

23 L'utilisation des armes à feu a des fins défensives est très rare. Il
24 n'y a aucune preuve, aucune donnée qui indique que les gardiens de sécurité armés ou
25 les citoyens armés peuvent arrêter les fusillades de masse, tel qu'indiqué dans une
26 étude de 2014, et je cite :

27 Entre le début et la fin d'un carnage, la seule
28 interruption qui fait arrêter le tueur est le fait de

1 devoir chercher de nouvelles cibles ou de recharger
2 son arme. Ce n'est pas une solution qui permettra de
3 combattre le crime violent.

4 La Coalition reconnaît qu'il y a des raisons légitimes pour que
5 certains citoyens puissent posséder certaines armes. Pour la chasse, pour la
6 (inintelligible), pour la collecte et puis les activités sportives. Et aussi, nous
7 reconnaissons que les perspectives urbaines et rurales sur le contrôle des armes à feu
8 sont... divergent. Et aussi, entre les hommes et les femmes. Une étude d'Environix de
9 2003 indique que la... bien que la majorité des propriétaires d'armes à feu étaient
10 contre l'enregistrement des armes à feu, la majorité des gens qui vivaient avec ces
11 armes et leur femme étaient d'accord.

12 Une étude sur la violence familiale en milieu rural a trouvé que 66%
13 des femmes avec des armes à feu chez elles ont dit que la présence de ces armes à
14 feu les a fait sentir (coupure de son). Et aussi que la présence de ces armes à feu a
15 affecté leur décision de quitter (coupure de son)

16 Nous allons parler de nos recommandations, qui seront détaillées.
17 La Coalition demande à la Commission d'identifier la prolifération des armes à feu au
18 Canada et les taux de blessures et de morts occasionnées par les armes à feu comme
19 un problème urgent de santé publique qui exige une réponse immédiate et coordonnée
20 de tous les paliers du gouvernement, selon une approche axée sur la santé publique.

21 Cela permettra de guider les normes et les attentes des membres
22 de la communauté. Prenons le cas de la conduite sous l'influence. Et nous n'acceptons
23 plus cela. Nous avons... c'est une campagne très efficace qui nous a permis de...
24 d'intervenir quand quelqu'un veut consommer et ensuite conduire.

25 Même avec des membres de sa famille ou des amis. Ou dans
26 d'autres contextes sociaux. Une... un virage semblable face aux armes à feu ferait en
27 sorte que les membres des communautés puissent mieux identifier les risques que les
28 organismes puissent agir en conséquence.

1 Recommandation numéro deux : Nous demandons à la
2 Commission de recommander l'établissement d'un numéro de téléphone national. Cela
3 permettrait aux citoyens de déclarer leurs préoccupations en matière d'armes à feu au
4 personnel de la GRC nationale et non pas au service de police local. Ce qui serait
5 problématique dans le cas présent.

6 Ça va éviter justement d'identifier ce qui s'est passé le 6 septembre
7 lorsqu'elle a parlé de ce qu'elle a vécu, qui a vraiment essayé justement de rapporter
8 ces préoccupations en... pour ce qui est des armes à feu au bureau. Et ça a été repris
9 et littéralement ça a pris 24 h. La ligne peut fournir des espaces sécurisés pour les
10 membres de la communauté et leur offrir des choix justement d'alerter. Ça assure une
11 certaine transparence et va fournir des ressources supplémentaires pour le recueil
12 d'informations. La Commission aussi devrait recommander une campagne d'éducation,
13 de sensibilisation quant aux armes à feu, pour justement rendre publiques les lignes et
14 inviter les Canadiens à les utiliser.

15 Recommandation numéro trois, ou le domaine numéro trois. On
16 a... la coalition fait appel à la Commission pour élaborer des recommandations au sujet
17 de la priorité lorsqu'il est question de sécurité publique et aussi le droit d'être en
18 sécurité. Il est question de droit, la réglementation des armes à feu, justement dicte
19 l'utilisation ou stipule que l'utilisation des armes à feu soit faite de façon légitime pour
20 justement réduire la mauvaise utilisation des armes à feu, les armes d'assaut, les
21 armes à poing, il doit y avoir des restrictions quant à l'accessibilité à ce genre de points,
22 d'armes lorsque ce n'est pas justifié. Il est question de mettre en œuvre... de mettre en
23 œuvre, de modi... d'apporter une modification au *Code pénal* pour assurer que les
24 fabrications ont d'autres possibilités justement d'apporter d'autres modèles aux
25 modèles... ou de mettre à jour les modèles existants. Il est question aussi d'interdire la
26 possession d'armes à feu. Il est question de considérer cela comme une attaque
27 criminelle et il doit y avoir cela sur une liste d'armes à feu. Ça peut être expliqué.

28 Recommandation numéro quatre. John Parkins (phon.), qui a fait

1 son témoignage dernièrement en Nouvelle-Écosse a appelé, a parlé de la clarification,
2 que lorsqu'il y a un ordre de prohibition ou d'interdiction, les facteurs de risques entre la
3 violence conjugale, y compris les pertes massives, sont bien établies. Donc lorsqu'on
4 est accusé de violence domest... conjugale, les armes doivent être immédiatement
5 révoquées et un suivi doit être fait exactement au sujet des armes. S'ils sont accusés, le
6 permis de possession doit absolument être retiré justement. Et donc, M. Parkins a parlé
7 de plus de clarté lorsqu'il était question de diverger, le permis de port d'arme doit rester
8 suspendu jusqu'à ce qu'il y ait une admissibilité qui soit exprimée. Et ce qui concerne
9 justement cela, en particulier en 2020, pour ce qui est des citoyens lorsqu'il était
10 question de permis de port d'armes et il était question de révoquer cela de façon
11 automatique selon le contexte des accusations de violence conjugale. Plus
12 généralement, lorsqu'il y a des préoccupations de crimes de haine, de racisme, de
13 menaces, lorsqu'il a été fait usage d'armes à feu, il est question de plus de précautions.
14 Justement, les propriétaires des armes à feu doivent le démontrer.

15 Recommandation numéro cinq. Dans ce cas, c'était le... (inaudible)
16 14 a toujours été classé... il est question d'arme pour ce qui est l'abolition de
17 l'enregistrement des armes à feu, en 1997, les législateurs il était question d'exigences
18 pour ce qui est de la vente, ce qui veut dire qu'il était possible d'avoir le Mig14 [sic], la
19 coalition fait appel ou demande à la Commission pour faire un constat quant à la
20 capacité de faire le suivi de tous les achats, de toutes les acquisitions des armes à feu,
21 ce qui est absolument nécessaire pour justement prévenir l'usage de ces armes.
22 Assurer le suivi des armes à feu a toute son importance et dans ce cas, pour ce qui est
23 entre autres du permis du port d'arme et aussi d'autres politiques.

24 Recommandation numéro six. Le transfert illégal est l'un des
25 exemples justement, des législations de port d'arme qui existent. Lorsque le permis de
26 port d'armes est exprimé, il est question d'assurer un suivi aussi. Les exécuteurs ou les
27 membres de famille doivent rapporter cela à la police pour ce qui est de l'activation.
28 Aussi, on demande à la Commission de recommander de façon immédiatement [sic]

1 pour des changements administratifs pour justement, assurer le transfert d'armes à
2 travers l'état et aussi assurer le suivi pour ce qui est du permis de port d'arme. À titre
3 d'exemple, la création, la mise en place de mécanisme qui soit entrepris par le
4 gouvernement sur une base quotidienne et aussi tous les protocoles, ou plusieurs
5 protocoles de police pour identifier les armes à feu de façon opportune justement pour
6 vérifier le... entre autres, le permis de port d'arme.

7 Recommandation numéro sept, approche de santé publique. Pour
8 ce qui est de l'accès et la possession d'armes à feu, la coalition présente le tout
9 aujourd'hui pour justement analyser tout cela lorsqu'il est question de permis de port
10 d'armes, la coalition suggère qu'il y ait un devoir d'obligation pour tous les
11 professionnels lorsqu'il est question d'évaluer leur accès aux armes à feu. Et avec ça, il
12 est question aussi de l'éducation quant à tous les risques que l'on peut encourir lorsqu'il
13 y a des armes à feu. Et justement, pour... qui peuvent causer des résultats très
14 tragiques.

15 Recommandation numéro huit, la coalition prend note que des
16 déclarations générales ont été faites. Il y a eu des choses qui se sont passées aux
17 frontières entre les États-Unis et le Canada. Maintenant pour ce qui est du recueil, que
18 ce soit les armes... c'est-à-dire pour savoir si elles ont été achetées, s'il est question de
19 contrebande, s'il est question de suivis. Donc aucune province n'exige de la police qu'il
20 y ait, justement, qu'elle puisse... toutes les provinces, toutes les agences policières des
21 provinces, que ce soit au niveau provincial ou gouvernemental, il est question de
22 confisquer les armes à feu s'il n'y a pas possibilité justement, de retracer. Et justement
23 pour assurer... et ça, ça va dans le cadre des efforts pour retracer les armes à feu.

24 Recommandation numéro neuf, pour justement aborder le sujet de
25 la contrebande, entre les États-Unis et le Canada aussi, c'est l'un des composants qui a
26 une relation avec ce qui s'est passé en avril 2020, la coalition recommande que le
27 gouvernement fédéral en fait une priorité pour confirmer justement les accords avec les
28 États-Unis pour tout ce qui concerne le trafic et la contrebande des armes à feu. Entre

1 autres, il est question de l'élément numéro un, sécuriser l'engagement des États-Unis
2 pour des persécutions d'enquête, que ce soit pour les compagnies, pour les personnes
3 qui vendent leurs armes au Canadiens et qui assure que des ports... des armes à feu
4 soient transférés au Canada sans qu'il y ait un permis pour cela. Et aussi, toutes les
5 étapes doivent être entreprises justement pour tenir les auteurs comme responsables...
6 les propriétaires de ces armes à feu comme responsable. Il est question aussi d'établir
7 des enquêtes par les États-Unis sur toutes les armes qui traversent la frontière, qui sont
8 transférées vers le Canada. Il est question aussi de l'engagement des États-Unis pour
9 assurer l'application de la loi pour justement, sur les trafiquants et ceux qui font de la
10 contrebande des armes à feu vers le Canada. Et aussi, pour assurer justement le suivi
11 de tout cela.

12 Et la dernière recommandation, numéro dix, qui est l'une de vos
13 priorités. À travers toute cette enquête, la Commission a entendu, à plusieurs reprises,
14 a appris à plusieurs reprises qu'il y avait des lacunes. La transparence, les
15 témoignages, le contrôle se sont avérés pas impossibles. Donc pour ce qui est de la
16 responsabilité, toute application d'arme à feu, de règlement, pour ce qui est en relation
17 avec les armes à feu, qu'un rapport annuel soit produit, c'est un minimum. Par exemple,
18 il n'y a pas de données annuelles sur la base du nombre des armes à feu, des permis
19 des ports d'armes qui sont refusés. Encore une fois, pour ce qui est de la confirmation
20 de la possession de permis de port d'arme, ça peut être obtenu. Ces données sont
21 difficiles à accéder si elles n'existaient... si elles existaient, sinon elles n'existent pas.
22 Donc pour ce qui est du retrait des armes à feu ou de toutes les étapes à entreprendre,
23 il n'y a pas de données publiques lorsqu'il est question de l'information concernant ces
24 armes à feu. La coalition, cependant, appelle à l'examen, à l'analyse, de toutes les
25 données qui ont une relation avec les armes à feu, pour justement renforcer, ou assurer
26 plus de contrôle, plus de supervision et de transparence.

27 Aussi, il est question de lacunes concernant bien sûr les... en
28 termes de violence basée sur le genre. Et il est question d'un sondage à faire pour

1 recueillir tout cas de façon cohérente, c'est-à-dire des données cohérentes complètes,
2 pour justement, ce qui concerne les personnes qui détiennent des armes à feu, si elles
3 reçoivent les permis ou autre. Le Canada a besoin de disposer d'une base de données
4 complète qui va être utilisée par les forces de police, par les hôpitaux ou par des
5 agences de services sociaux. Maintenant, en conclusion, j'avais commencé par ces
6 observations, par des... demander des recommandations qui soient complètes pour ce
7 qui est du port des armes à feu. Il est question d'assurer la transparence, le contrôle,
8 aussi des approches de santé publique, une déclaration de principes pour cette
9 Commission, c'est que les armes à feu se sont avérées être un énorme, un vrai
10 problème de santé publique. Il est question d'avoir des données complètes, des... la
11 réglementation qui soit applicable, qui doivent être traitée à Portapique pour éviter
12 d'autres pertes massives. Et justement, pour assurer une certaine prévention.

13 Je remercie Mesdames et Monsieur les Commissaires de m'avoir
14 écouté jusqu'au bout.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Madame
16 Birenbaum.

17 **COMMISSAIRE STANTON:** Je voudrais juste vérifier s'il y a
18 quelqu'un qui veut encore... parler cet après-midi ? Non, OK, merci.

19 Donc merci beaucoup à tous les participants pour vos observations
20 qui vont continuer à être pris en considération par la Commission. Pour ceux qui ont
21 suivi les procédures d'aujourd'hui, ils ont eu une idée sur les changements, sur les
22 contraintes aussi, qui veulent partager avec nous des processus, qui sont soulignés
23 dans le site web. Nous tenons à vous dire que nous continuons à recevoir toutes vos
24 observations jusqu'à la fin du mois de septembre. Demain nous allons... ça va être
25 notre dernier jour de ces procédures. Nous allons aussi continuer à entreprendre
26 d'autres actions pour justement préparer le dossier final, y compris toutes les
27 recommandations. Nous savons que nous allons continuer à faire cela ce soir. Nous...
28 bien sûr, nous vous tenons informés, les médias et les participants, si jamais il y a un

1 changement. Donc merci tout le monde et on vous reverra demain.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures
3 sont ajournées jusqu'au 23 septembre 2022 à 9h30.

4 --- **L'audience est en pause à 13 h 55**

5

6

C E R T I F I C A T I O N

7

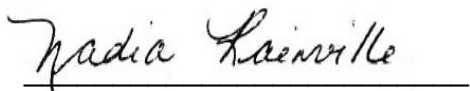
8 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
9 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
10 and ability, and I so swear.

11

12 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une
13 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
14 capacités, et je le jure.

15

16



17

Nadia Rainville